



MALEMORT INFO

N° 58 | juin 2023



NOTRE QUALITÉ DE VIE À MALEMORT

*« La patrie, c'est toutes les promenades qu'on peut faire à pied autour de son village. »
(Jules Renard)*



EXPO **23**



CALVIAS **28**



JUDO-CLUB **42**

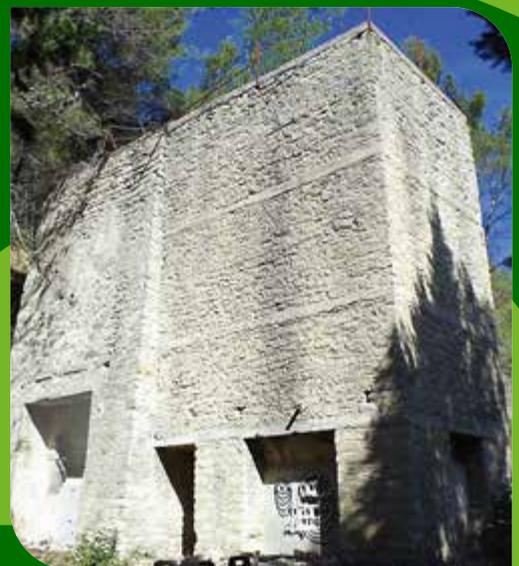


MAIS OÙ EST
PASSÉ L'O.M. ? **44**

Objet et photo mystères

 La photo mystère n° 58

 L'objet mystère n° 58



Solution objet mystère n° 57

Il s'agit d'un « Millet à balais » ou « sorgho à balais » : un outil agricole utilisé autrefois pour égrener des céréales telles que le sorgho ou le millet. L'outil était fixé sur un banc de bois sur lequel on s'asseyait à califourchon ; on « peignait » ainsi le millet de façon à séparer le grain, consommé par les humains ou le bétail, de la paille très résistante qui servait à fabriquer des balais (Un banc à égrener est visible au musée de Malemort). Cet outil servait aussi à écorcer les branches de saule afin de recueillir des tiges semblables à de l'osier, que les « Gens du voyage » tressaient pour fabriquer des paniers pour le compte des exploitants. 



La photo mystère N° 57

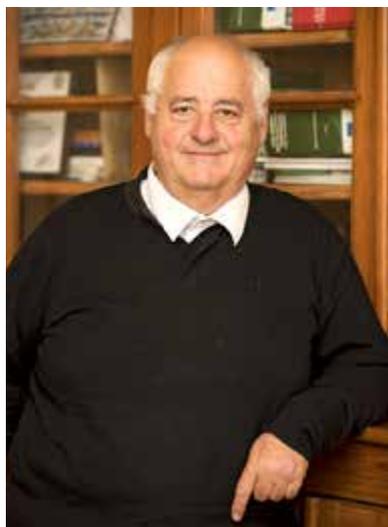
La Crèche de Malemort d'avant la Crèche intercommunale (2006-2007). Le groupe des « Grands ». Au fond : Baptiste, Annie (puéricultrice), Lilian, Laetitia (puéricultrice). Au milieu : Flavie, Martin, Bastien, Lenny. Devant : Ethan, Solenn, Agnès, Lise et Lisa.

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Le printemps, cette année, a rencontré des difficultés à s'installer dans notre pays. Toutefois la sécheresse hivernale qui a occasionné des pénuries d'eau dans certaines régions de France ne devrait pas impacter notre commune. En effet, le Syndicat des Eaux Rhône-Ventoux a multiplié les captages proches du Rhône, susceptibles de nous approvisionner car le réseau de distribution est soigneusement maillé. De même en ce qui concerne l'agriculture, le Canal de Carpentras ne devrait pas connaître de coupure, car avec la fonte des neiges, le barrage de Serre-Ponçon qui l'alimente est à son plein niveau. Nous nous réjouissons malgré tout des pluies survenues fin mai qui atténueront le déficit en pluviométrie que nous avons subi localement depuis six mois. »

Je me rends compte par moi-même, et je reçois depuis quelque temps de plus en plus de plaintes au sujet de l'incivilité qui sévit dans notre village : les « encombrants » déposés dans la Nature ou à côté des containers alors qu'une déchetterie intercommunale fonctionne à quelques kilomètres... les crottes de chiens qui ne sont pas ramassées par les propriétaires de ces animaux... Le Code de la Route lui-même est bafoué, les panneaux « stop » et « sens interdits » notamment. Certains inconscients ont occasionné ces temps-ci des accidents sérieux.



Il est impossible de mettre un Gendarme derrière chaque panneau et, à cause de quelques irresponsables, l'ensemble de la population subit ces nuisances, ce qui affecte largement la qualité de vie que nous nous efforçons par ailleurs de promouvoir dans notre village, et dont ce numéro de *Malemort-Info* se fait l'écho. Les cloches de Pâques n'ont pas retenti dans le clocher de notre église cette année car des travaux y ont été entrepris : changement ou re-scellement de pierres, réfection du mécanisme des cloches... Toutefois, contrairement à certaines rumeurs dénuées de tout fondement, le clocher de l'église ne sera évidemment pas démolit ! Je souhaite de bonnes vacances à tous les Malemortais et à tous nos visiteurs qui auront le plaisir de participer à nos manifestations festives de l'été.

Votre Maire, Ghislain Roux

SOMMAIRE

Actualités Municipales

Objet et photo mystères	2
Le mot du Maire	3
Les Conseil municipaux	4
Le marché du terroir malemortais	8
L'actualité de Ventoux-sud...	9
Conseil Municipal des Jeunes	12
Une collecte au profit des restos du cœur	13
Cérémonie du Souvenir	13
Le mot de l'Adjoint aux Travaux	14

Vie des Malemortais

Le savez-vous?	15
Qualité de vie à Malemort	16
Nouveaux commerçants et artisans	17
Nos nouveaux malemortais	18
État-civil 2022	19
Échos de cour d'école...	20
La participation des scolaires à la journée « Félix Gras »	21
Ça bouge, du côté de la bibliothèque...	22
L'heure du conte	23
Les expositions	23
Statues de Bernus	24
Si Souleyrol m'était conté...	26
Fête votive 2023	28

Vie des Associations

Fête de la cerise	28
l'Amicale laïque...	29
Cinéma et culture tous azimuts	30
Les journées de l'A.M.E.	32
Un Bonjour de l'AFODAV...	35
Club de l'amitié	36
Harley-Davidson à Malemort	39

Vie Sportive

TCMC	40
Judo Club Malemortais	42

Magazine

L'olympique malemortais	44
-------------------------	----



MALEMORT INFO

Revue municipale d'informations
N° 58 | juin 2023

Responsable de la publication : Ghislain Roux

Conception & impression : MG, 84210 Pernes

La commission remercie l'ensemble des personnes, qui par leur contribution ont permis la réalisation de ce nouveau numéro de *Malemort Info*.

Comité de rédaction de la publication :

Pierre-André Barthélemy responsable par délégation de M. le Maire, Éric Altier, Amélie Blanchet-Lenormand, André Dongier, Carole Ferracci, Vincent Neyron, Nicole Ughetto, Béatrice Veyrier.

Retrouvez toute l'info de Malemort sur
www.malemortducomtat.fr et
www.patrimoine-malemort.fr

Conseil municipal du 25 janvier 2023

1. Personnel communal : Création d'un poste à temps complet en contrat à durée déterminée – Article 3-1° : accroissement temporaire d'activité

L'autorité territoriale explique au conseil que :

VU le code général de la fonction publique, et notamment l'article L313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) il habilite l'autorité à recruter, considérant qu'en raison du surcroît de travail conséquent au secrétariat de la mairie de Malemort du Comtat, il y aurait lieu de créer un emploi à temps complet, en contrat à durée déterminée selon la Loi du 26 janvier 1983 – article 3, accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} février 2023,
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine,
- Décide que la rémunération sera de l'indice brut 367 IM 353,
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (contrat d'une durée maximale de 12 mois).

2. Demande de subvention aux services de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2023 (DETR) pour la réhabilitation des vestiaires du stade.

Le Maire expose à l'assemblée délibérante les faits suivants :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, considérant les travaux de réhabilitation des vestiaires du stade, en très mauvais état, considérant le soutien financier mobilisable auprès des services de l'État en Vaucluse, dans le cadre du dispositif "dotation d'équipement aux territoires ruraux" (DETR) pour la réalisation de travaux, le maire rappelle aux élus la subvention obtenue du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif départemental d'aides pour la réhabilitation des équipements sportifs, délibération 2022-528 du 18.112 022 pour un montant de 72 600 €.

Le maire sollicite l'avis du conseil municipal pour la proposition de demande de subvention auprès des services de l'État en Vaucluse qui permettra à la commune d'envisager la réhabilitation des vestiaires du stade.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du maire, à l'unanimité, décide :



- de solliciter le concours financier des services de l'État en Vaucluse dans la cadre du dispositif DETR 2023, à hauteur de 66 500 €
- d'adopter le plan de financement ci-dessous, de cette opération :

Coût prévisionnel de l'opération HT : Travaux 165 000 €

Étude, maîtrise d'œuvre, contrôles 25 000 €

Total estimatif HT : 190 000 €

(Cf. Tableau 1)

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (Tableau 1)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE	
Aide à la réhabilitation des équipements sportifs pour un montant HT de travaux uniquement de 165 000 €	72 600 €
ÉTAT : DETR 2023	66 500 €
TOTAL	139 100 €
Autofinancement de la Commune HT	50 900 €

3. Proposition de convention avec la Fondation "30 millions d'amis" – pour une campagne de stérilisation de chats courant 2023.

Mme Amélie Blanchet Lenormand expose aux élus en qualité de rapporteuse sur la possibilité de signer une convention avec "30 millions d'amis" pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages.

Elle expose que cette nouvelle convention qui permettrait à la commune de faire le nécessaire et d'enrayer le fléau de la multiplication des chats sauvages sur le territoire de Malemort à un coût moindre que celui comparé à la campagne de stérilisation effectuée en 2021, avec une autre structure.

Pour ce faire il est nécessaire de signer une convention avec 30 millions d'amis, les chats seront pucés au nom de la fondation 30 millions d'amis et non plus au nom de

la mairie comme antérieurement en 2021. Le coût par chat sera réduit de 30 € à 50 € (moyenne) selon que le chat soit mâle, femelle ou femelle gestante.

Mme A. Blanchet Lenormand signale que le seul changement dans cette façon de faire c'est que ce sera à la commune d'attraper les chats errants et de les transporter jusque chez le vétérinaire. La commune sera équipée de deux cages attrapes chats. (Accepté à l'unanimité).

4. Proposition de convention avec la SPL

Territoire 84 pour la rénovation de l'hôtel de ville.

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de l'hôtel de ville.

Avec l'adjoint aux travaux M. François Salignon, il a rencontré les responsables de "SPL Territoire 84", société publique locale dont le siège se trouve à Avignon, qui peut endosser le mandat de représentation de la collectivité pour la réalisation et la réhabilitation des travaux de l'hôtel de ville.



Il rappelle que la proposition de contrat de mandat explique toutes les étapes, modalités et responsabilités de chaque partie pour la réhabilitation de l'hôtel de ville. Pour commencer, il est nécessaire que les élus autorisent le maire à signer la convention de partenariat afin que débute le projet avec toutes les étapes nécessaires à la concrétisation des travaux.

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du maire, à l'unanimité,

- accepte le contrat de mandat proposé par SPL Territoire,
- autorise le maire à signer le contrat de mandat et les documents nécessaires

au bon fonctionnement et à la réalisation du contrat.



Questions diverses :

Mme B. Veyrier explique l'hommage qui sera rendu à Félix Gras durant les journées du 10,11 et 12 mars 2023. Une conférence sur sa vie, son œuvre, avec une projection du ballet des *Rouges du Midi* et une soirée musicale seront présentés. Participation des enfants des écoles – débats et lectures.

Une question est posée au maire sur l'avancement du dossier de changement des chaudières des écoles. M. le maire explique que suite à l'étude de la société ALTE sur le remplacement des chaudières à fioul et aux évolutions tarifaires sur le prix du bois, tout le projet est remis en question. Pour l'instant un technicien a trouvé une solution au problème récurrent de la chaudière fioul de l'école maternelle qui dysfonctionnait.

Conseil municipal du 9 mars 2023

1. Opération façades: délibération de versement de la subvention

Monsieur le maire rapporte à l'assemblée la délibération n° 2021-094 du 22/12/2021 dans laquelle le conseil municipal avait accepté le renouvellement du contrat d'intervention 2022-2023 du dossier point information amélioration de l'habitat sur les aides attribuées pour l'amélioration de l'habitat, d'une durée de 2 années à

compter du 1^{er} janvier 2022. Le maire rappelle que les élus lors de ce renouvellement de convention s'étaient prononcés verbalement sur l'objectif des façades à prendre en compte durant les deux prochaines années soit trois façades annuellement.

Aujourd'hui, des paiements doivent intervenir pour les années 2022 et 2023 et les élus doivent acter l'objectif des façades à prendre en compte.

Monsieur le maire propose de réserver les sommes suivantes :

– 1 372 € (subvention maximale, soit 30 % de 4 573 € de travaux) pour trois façades ce qui permettrait de réserver la somme de 4 116 € pour chaque année. Soit un total de 8 232 € pour les dossiers validés en 2022– 2023. Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du maire, décide à l'unanimité, de réserver ces sommes et de les inscrire au budget primitif 2023.

2. Présentation et vote du compte administratif année 2022 :

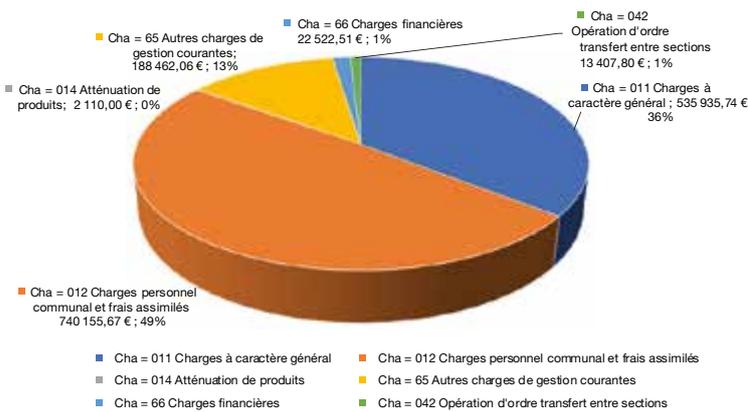
(Cf. Tableau 2)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 et le report sur exercice 2023 de la somme de 422 752 €.

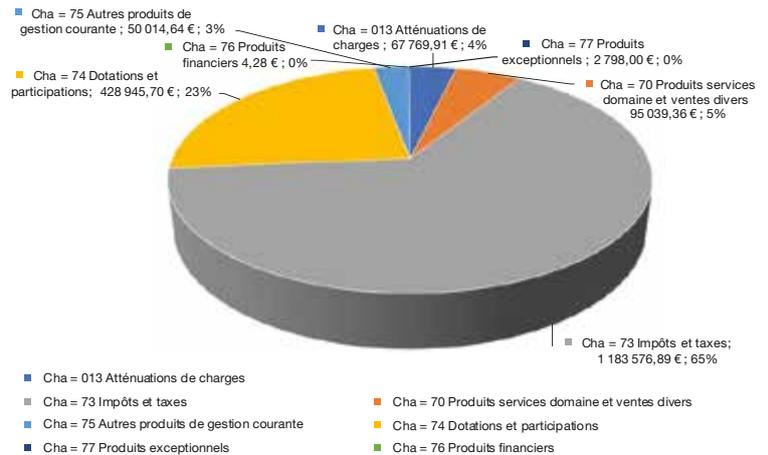
COMPTE ADMINISTRATIF ANNÉE 2022 (Tableau 2)

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 502 594 €	1 828 149 €
Section d'investissement	719 901 €	668 412 €
Reports de l'exercice N – 1		
Reports en section de fonctionnement	0 €	387 969 €
Reports en section d'investissement	82 971 €	0 €
Totaux (réalisations plus reports)	2 305 466 €	2 884 530 €
Restes à réaliser à reporter en N + 1		
Section de fonctionnement	0 €	0 €
Section d'investissement	300 839 €	144 527 €
Total des restes à réaliser (à reporter en N + 1)	300 839 €	144 527 €
Résultat cumulé		
Section de fonctionnement	1 502 594 €	2 216 118 €
Section d'investissement	1 103 711 €	812 939 €
Total cumulé	2 606 305 €	3 029 057 €
Excédent 2022 (à reporter en 2023) :		422 752 €

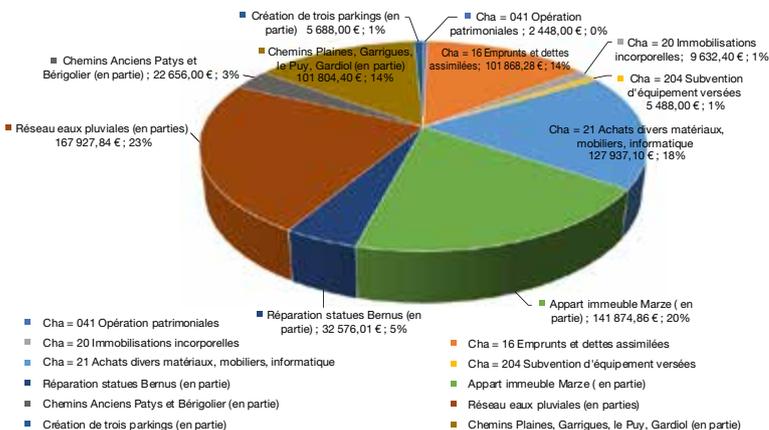
DÉPENSES FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES



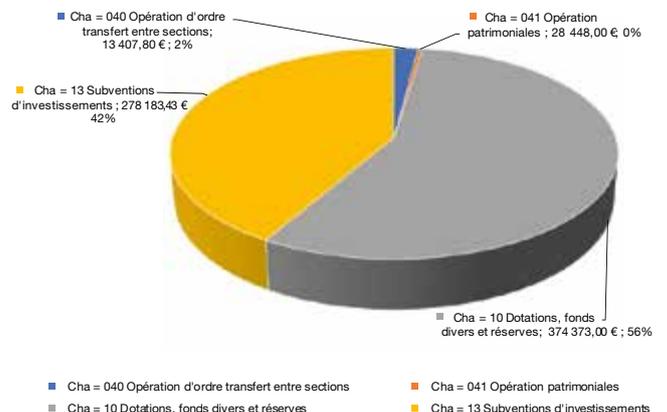
RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES



DÉPENSES INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES



RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES



Conseil municipal du 6 avril 2023

1. Autorisation de recruter un agent d'entretien au service technique du 1^{er} mai au 31.10.2023 pour accroissement temporaire d'activité

Considérant qu'en raison d'un surcroît de travail au service technique, causé par l'absence suite à accident du travail et démission d'un agent sous contrat, il y aurait lieu, de créer dans l'immédiat un emploi pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} mai 2023 pour une durée de six mois, à temps complet, jusqu'au 31.10.2023. (Accepté à l'unanimité).

2. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 – Commune de Malemort-du-Comtat

Monsieur le maire expose à l'assemblée les mesures générales prévues à l'article 1639 A du Code Général des Impôts, suivant lesquelles les collectivités locales font connaître aux services préfectoraux les décisions relatives aux taux et produits de fiscalité via la transmission d'un état de notification 1 259.

Le vote des taux par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget, et ce même si les taux restent inchangés. Le Maire rappelle à l'assemblée que pour plus de précision, il est nécessaire de se reporter à la notice de l'état de notification des communes (1 259 com) année 2023. Il donne le détail de l'état 1 259 de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 ainsi que le détail des allocations compensatrices et la détermination du coefficient correcteur communal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter les taux et le produit attendu pour l'année 2023 après en avoir délibéré, décide d'appliquer pour l'année 2023 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,45 % – produit attendu : 825 985 €
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45,59 % – produit attendu : 47 459 €
- Taxe d'habitation : 9,64 % – produit attendu : 52 442 €
- Allocation compensatrice (État) – Produit attendu : 14 637 €

Autres prévisions de recettes :

- dotation globale de fonctionnement (État) – produit attendu : 404 324 €
- autres revenus de la commune (redevances, loyers, subventions etc. : 824 512 €

Principales dépenses d'investissements : (1 309 500 €)

Remboursement d'emprunts :	91 000 €
Acquisition terrain :	262 500 €
Création de parkings :	210 000 €
Réparations de l'hôtel de ville :	75 000 €
Courts de tennis :	230 000 €
Statues de Bernus (restauration) :	135 000 €
Réfection des vestiaires du stade :	233 000 €
Consolidation du clocher de l'église :	73 000 €

3. Présentation et vote du budget primitif 2023

Total des dépenses et des recettes des sections de fonctionnement et d'investissement.

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 221 981,91 €	2 221 981,91 €
Investissement	1 581 598,78 €	1 581 598,78 €

4. Demande de subvention dans le cadre du contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 du Conseil Départemental

Un nouveau dispositif contractuel a été mis en place par le Conseil Départemental de Vaucluse à destination de l'ensemble des communes vauclusiennes dénommé "Contrat Vaucluse Ambition" couvrant la période 2023-2025. Une enveloppe de 207 000 euros de subvention a été allouée à ce titre à la commune pour la réalisation de différents projets durant cette période.

Le Maire propose à l'assemblée les projets suivants :

- acquisition d'un terrain jouxtant la salle des fêtes de Malemort pour la création d'un parking municipal, mis à disposition à titre gratuit, pour les administrés et autres personnes sur le territoire communal,
- achat d'un camion pour le service voirie puisque l'ancien, obsolète, nécessite de nombreuses réparations.

Plan de financement : cf. Tableau 3.

PLAN DE FINANCEMENT (Tableau 3)

Projets	Coût estimatif	Subv. sollicitées
Achat d'un camion Nissan	43 235 €	30 264,50 €
Acquisition d'un terrain jouxtant la salle des fêtes pour la création d'un parking municipal gratuit – y compris frais de notaire	252 500 €	176 735,50 €
Totaux	295 735 €	207 000 €

5. Demande de subvention au Conseil Départemental de Vaucluse – Dispositif en faveur du Patrimoine.

Considérant le projet de la collectivité de Malemort-

du-Comtat de finaliser la restauration des statues dites "de Bernus", Monsieur le Maire explique que le projet de restauration des quatre dernières statues et le coût de la remise en place des six figures à l'église s'élève à 104 929,63 € HT soit 125 915,56 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental de Vaucluse dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine.

Une subvention a déjà été accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles à hauteur de 41 971,85 €.

Le plan de financement de cette opération serait alors le suivant :

- Coût total HT
104 929,63 €
- Subvention de la DRAC
41 971,85 €

- Subvention du département de Vaucluse à solliciter :
31 478,89 €
 - Autofinancement communal :
31 478,82 €
- (Accepté à l'unanimité)

6. Demande de subvention au Conseil Régional – "Ma région Sud" pour les travaux de création de deux courts de tennis sur la commune de Malemort-du-Comtat

Considérant la nécessité de créer deux courts de tennis sur la commune de Malemort du Comtat, courant 2023, et le soutien financier mobilisable auprès du Conseil Régional – "Ma région sud", dans le cadre du dispositif "Nos communes d'abord" pour la réalisation de travaux d'aménagement, dépenses d'équipement, honoraires de maîtrise d'œuvre,

études
pré-
labes
à la
concep-
tion des
opéra-
tions

ainsi que les acquisitions foncières. Sur proposition du Maire, le Conseil décide de solliciter le concours financier du Conseil Régional – ma région sud dans la cadre du dispositif "Nos communes d'abord" pour l'année 2023, à hauteur de 91 191,50 € et d'adopter le plan de financement ci-dessous pour l'opération décrite :

7. Demande de subvention aux services de l'État au titre du fonds verts 2023 pour la réhabilitation des vestiaires du stade municipal.

De même que dessus, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de solliciter le concours financier des services de l'État en Vaucluse dans la cadre du dispositif "Fonds vert" 2023, à hauteur de 66 500 € pour l'opération envisagée ci-dessus, .
 - d'adopter le plan de financement ci-dessous, de cette opération
- Coût prévisionnel de l'opération HT : Travaux 165 000 €
Étude, maîtrise d'œuvre, contrôles 25 000 €
Total estimatif HT : 190 000 €
POUR LE CONSEIL MUNICIPAL : P-A.B.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE Aide à la réhabilitation des équipements sportifs pour un montant HT de travaux uniquement de 165 000 €	72 600 €
ÉTAT : DETR 2023	66 500 €
TOTAL	139 100 €
Autofinancement de la Commune HT	50 900 €

Le marché du terroir malemortais

Le Marché du Terroir malemortais aura lieu du 15 juin au 14 septembre 2023.
Il se tiendra chaque JEUDI de 17 h à 20 h, place du 8 mai (devant la salle des fêtes)



L'ACTUALITÉ DE VENTOUX-SUD...



À malemort, ça composte fort !

Depuis maintenant 2 ans, Le Cercle des Poubelles Disparues, missionné par la Communauté de Communes Ventoux Sud, agit sur tout le territoire pour sensibiliser au tri des déchets, informer sur le compostage et entretenir les sites de compostage partagé. Installé depuis juillet 2022, place des Pénitents à Malemort, le site de compostage partagé (destiné aux habitants n'ayant pas de jardin), remporte un vif succès !

La preuve en chiffres :

- 31 foyers inscrits, soit 69 usagers,
- Déjà 2,3 tonnes de biodéchets détournés de l'incinérateur.

Si vous êtes usager et que vous souhaitez être un référent du site, n'hésitez pas à contacter l'équipe du Cercle des Poubelles Disparues au 06 27 67 65 88 ou cercle5@upventoux.org

Référent de site, c'est quoi ?

Chaque site aura 2 à 3 foyers « référents ». Ces foyers seront en lien avec l'équipe du Cercle afin de la prévenir d'un éventuel dysfonctionnement ou de lui demander une intervention. Ils pourront aussi bénéficier d'une initiation au compostage. Ils seront un lien indispensable pour que le site perdure et s'améliore. C'est avec plaisir et enthousiasme

que l'équipe continuera à intervenir sur la commune (et l'ensemble du territoire) ces prochains mois, comme elle l'a fait sur le marché, le site de compostage partagé, devant la boulangerie, les écoles, à l'occasion de la fête de la cerise, dans les jardins du Touve...

Au programme, toujours l'accompagnement aux gestes de tri et de compostage mais aussi des sujets tels que le gaspillage alimentaire, le « zéro déchet », nos modes de consommation, entre autres, qui pourront être abordés avec les habitants.

Enfin, depuis décembre 2022, le Cercle des Poubelles Disparues a pris ses quartiers à Malemort, à côté de la Mairie. Toute l'équipe tient à remercier Monsieur le Maire, Ghislain Roux, pour son accueil chaleureux ainsi que les élus, les agents techniques et l'ensemble des habitants !

ALERTE !

Afin d'éviter d'en avoir plein les pieds, place des Pénitents et ailleurs, nous demandons aux propriétaires canins de bien vouloir ramasser les crottes de leur chien et de les mettre dans une poubelle d'ordures ménagères.

vosre composteur personnel, chez vous !

Épluchures et restes alimentaires représentent 1/3 de nos ordures ménagères !!! Et quand on sait qu'elles sont acheminées en camion à des dizaines de kilomètres pour être incinérées, on comprend vite l'intérêt du compostage !

Vous avez un jardin et vous voulez composteur ?

Des composteurs en bois de 600

litres sont mis à disposition par la Communauté de Communes Ventoux Sud qui organise des sessions de distribution et d'initiation au compostage en partenariat avec le Cercle des Poubelles Disparues.

Prix du composteur : 20 €

Initiation prise en charge par la collectivité.

S'inscrire pour réserver

un composteur :

communication@ccvs84.FR

Plus d'infos : www.ccvs84.fr





Focus sur la benne mobilier installée à la déchèterie de Villes sur Auzon

Tous les meubles sont acceptés quel que soit le matériau (bois, médium, mousse, ferraille, verre) et quel que soit l'état (cassés, abîmés, en morceaux). Sont également acceptés les meubles démontés, les étagères...

Sont interdits dans cette benne : les portes, les fenêtres, les sanitaires, le parquet.

Le bricolage et le jardin (+80 cm)

Les meubles et équipements que l'on peut trouver dans le jardin : les parasols, les arrosoirs et tuyaux d'arrosage...

Sont interdits : les objets thermiques ou électriques

Les jouets (+80 cm)

Les jouets : les poupées, les peluches, les jeux de construction, les jeux de plein air.

Sont interdits : jouets électriques ou électroniques.

Les couettes et les oreillers aussi !

Les produits rembourrés d'assise et de couchage sont désormais collectés à la déchetterie dans un contenant spécifique.

Sont interdits dans cette benne : les plaids, les alèses, les housses de couette, les textiles d'habillement.

Les agents de la déchèterie sont à votre disposition pour vous renseigner. Un objet déposé en déchèterie sera recyclé en nouvelles matières premières ou valorisé sous forme d'énergie :

- Ceux qui ne peuvent être réemployés sont mis en bennes et sont acheminés par les opérateurs vers les centres de tri.

- Les meubles, jouets et articles de bricolage-jardin sont séparés selon leur matériau majoritaire pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

Les habitants ont par conséquent un rôle essentiel à jouer en triant et en déposant leurs vieux mobiliers en déchèterie.

Plutôt que de jeter, donnez ou échangez ce dont vous ne vous servez plus !

Plus d'informations ccvs84.fr



Benne mobilier

Pour le recyclage des meubles hors d'usage.


CHAISES


FAUTEUILS


RANGEMENTS


LITERIE


TABLES


JARDIN

NOUVEAU !

Contenant Couettes et oreillers

Pour le recyclage et la valorisation de vos couettes et oreillers.


COUETTES


OREILLERS


COUSSINS


SACS DE COUCHAGE


SURMATELAS



INFO DÉCHETTERIE VILLES SUR AUZON HORAIRES D'ÉTÉ 2023.

*A compter du lundi 5 juin
jusqu'au samedi 2 septembre 2023 inclus :*

OUVERTURE
du lundi au samedi de 7h 00 à 13h 50



L'accueil de loisirs sans hébergement, dans les locaux de l'ancienne crèche de Malemort du Comtat.

La Communauté de communes Ventoux Sud est compétente pour coordonner les structures et les actions dédiées à l'enfance et à la jeu-

nesse sur l'ensemble du périmètre communautaire, dont la gestion des Accueils Collectifs de Mineurs à caractère Éducatif (ACCEM) avec des animations pour les jeunes de 3 à 11 ans, durant les vacances et les mercredis.

En septembre 2022, la Communauté de communes Ventoux Sud associe les Francas de Vaucluse dans le processus de développement du service jeunesse afin :

- de définir les orientations de l'action éducative locale,
- d'identifier les enjeux sur notre territoire,
- et de structurer les actions futures.

C'est ainsi que depuis mi-mai, l'ACCEM Ventoux Sud s'est installé dans les locaux de l'ancienne crèche de Malemort du Comtat et propose pour les enfants de 3 à 11 ans :

- un accueil ALSH périscolaire tous les mercredis de 8 heures à 18 h 15

- un accueil ALSH extrascolaire sur chaque période de vacances scolaire (été, automne, hiver, printemps) à la journée de 8 heures à 18 h 15 (hors jours fériés)

De nombreuses activités sont proposées tout au long de l'année (séjour, activités, sorties...) suivant le rythme des enfants et selon leurs envies. Ces moments sont synonymes de plaisir, de partage, de jeux et d'opportunités de développer l'autonomie, et d'apprendre à vivre en collectivité sous l'œil attentif d'animateurs qualifiés.

La collectivité entend ainsi répondre aux besoins des familles tout en les conciliant avec leur vie professionnelle. **Plus d'info www.ccvvs84.fr**

Pour toute information relative aux disponibilités et aux inscriptions :
alshvilles@ccvvs84.fr

POUR LA CCVS : F. BOCCEDA

Conseil Municipal des Jeunes

Le CMJ en action - Des pochoirs pour inviter à la civilité !

Qui n'a pas remarqué les excréments salissant nos trottoirs ? Les papiers jetés inconsidérément dans les bouches de récupération des eaux pluviales ?

C'est au sein de l'école primaire que les jeunes ont décidé d'agir contre ces négligences. L'idée, déjà adoptée dans de nombreux villages, est d'apposer au pochoir un slogan choc dans les endroits sensibles pour interpeller le public et interroger sur des comportements peu respectueux de notre environnement. Ainsi ont été choisis :

« NE RIEN JETER, ICI COMMENCE LA MER » et « TROTTOIR PAS CROTTOIR ».



Morgane a réalisé les pochoirs dans son lycée et, pendant les vacances de Noël, secondés par Cyril et la directrice de l'école Nancy Dufour, un petit groupe de volontaires a parcouru les rues du village pour déterminer les endroits propices à recevoir les slogans dissuasifs.

Beaucoup, beaucoup de lieux ont été choisis, comme vous pourrez le constater en traversant le village !

Reste à savoir si le message sera entendu... Les jeunes l'espèrent, ne les décevons pas !

● C.F.



Une collecte au profit des restos du cœur

Une collecte au profit des Restos du Cœur a été organisée par le Conseil municipal des jeunes de Malemort du Comtat au cours du mois de janvier.

Pour que ce projet puisse fonctionner, il a été mis des affiches. Puis, les jeunes se sont portés volontaires pour sensibiliser les habitants du village, leurs camarades d'école et leurs familles à faire des dons pour les personnes les plus démunies.

Le but était de collecter un maximum de produits pour que les Restos du cœur de Carpentras puissent les distribuer à ceux qui en ont besoin. Deux points de collecte ont été mis en place : devant le Proxi et à l'école primaire. Certains ont tenu une permanence le mercredi après-midi.

Le samedi 28 janvier 2023, le Conseil des jeunes de Malemort du Comtat avait rendez-vous avec l'association "les Restos du cœur" de Carpentras. À cette occasion, les jeunes leur ont donné la récolte de toute la semaine : près de 100 kg de produits d'hygiène (notamment pour les bébés) et alimentaires non périssables !

Ils ont été heureux de soutenir les Restos du cœur pour aider des gens dans le besoin.

Afin de suivre le cheminement des produits, ils ont été conviés dans les locaux de l'association, à Carpentras, pendant les vacances de février.

Comment les Restos du cœur procèdent-ils ?

Ce ne sont pas des professionnels mais des bénévoles qui se proposent ; les bénévoles peuvent être des personnes en difficulté. Au début, les bénévoles donnent rendez-vous (date + heure) aux personnes dans le besoin et les accompagnent : cela fonctionne avec un système de points. La quantité donnée est donc différente suivant le nombre de personnes dans le foyer.

À noter : l'équipe des Restos du cœur recherche des bénévoles !!!



Petit mot du Conseil : C'était une belle initiative que nous souhaitons renouveler !

● NAËLYA ET HUGO

Un grand merci à l'équipe du proxi et aux maîtresses pour leur soutien, au groupe des restos du cœur de Carpentras pour la pédagogie dont il a fait preuve à l'égard de nos jeunes, à Leïla qui s'est fait l'écho de cette belle action dans le journal La Provence et à tous les malemortais qui ont participé à sa réussite !

Cérémonie du Souvenir

Le 8 mai dernier, Le Conseil Municipal des Jeunes participait à la cérémonie du souvenir de la fin de la 2^e Guerre mondiale.

● C. C. FREYCHET





Le mot de l'Adjoint aux Travaux Clocher de l'église : état des lieux

La population malemortaise s'est émue récemment de rumeurs sur l'état du clocher de l'église. Voici ce qu'il en est : la société qui veille au fonctionnement de l'horloge, du pare foudre et des cloches, a contacté la Mairie pour lui signaler que l'accessibilité au clocher devenait trop dangereuse, du fait des détériorations intervenues, causées par l'usure des siècles, les intempéries, mais aussi par les déjections de trop nombreux pigeons. Il n'est de ce fait plus possible d'assurer l'entretien et le fonctionnement de ces installations. Une société de « cordistes », spécialisée dans les interventions sur ce type de site non sécurisé, mandatée par la Mairie, a constaté que :

- De nombreuses pierres utilisées dans l'édification du clocher, et qui datent du XVII^e siècle ont été détériorées par les intempéries, l'humidité, ont tendance à s'effriter, voire à se briser (action du gel) et doivent donc être impérativement remplacées,
- L'échelle donnant accès au campanile (structure métallique surmontant le clocher et supportant la girouette installée à son sommet) et le campanile lui-même sont descellés,
- Des fragments de pierres se détachent des murs du clocher et tombent sur la toiture de la nef, récemment refaite à neuf et qu'ils détériorent de nouveau. Plus grave : d'autres fragments de pierres sont susceptibles de tomber sur la voie publique, avec les risques qui en découlent d'atteindre des passants.



- L'acrotère (petit muret octogonal donnant sa forme au clocher et soutenant les gouttières en pierre) est largement fissuré et ne supporte plus les vibrations générées par la manœuvre des cloches, lesquelles ne pourront être remises en usage qu'après une sérieuse consolidation de l'ensemble du site. Ce petit muret menace également, par endroits, de se briser et de tomber sur le reste du bâtiment ou sur la voie publique.

La société a joint à cet ensemble de constatations des propositions d'intervention sur le site et deux devis qui ont été acceptés pour un montant total de 70 591 € TTC – prévision de date de début des travaux : fin mai. Il existe donc actuellement un réel danger de chutes de pierres sur la

voie publique, et pour cette raison le Maire a pris un arrêté municipal qui est affiché sur la voie publique et a fait disposer des barrières interdisant le passage aux piétons en travers des rues permettant le contournement côté nord de l'édifice où le danger est plus important, Il a été constaté que ces barrières étaient fréquemment déplacées (et non remises en place) par des personnes s'autorisant le passage dans la zone présumée dangereuse ainsi matérialisée. Il est instamment rappelé que la responsabilité municipale n'est pas engagée en cas de dommages ou blessures causés par ce type de comportement irresponsable.

● LA RÉDACTION



Le savez-vous ? Les Malemortais peuvent bénéficier d'une mutuelle de village !

En 2016, une mutuelle de village a été mise en place par la municipalité pour répondre aux besoins des habitants. Le but : regrouper les usagers pour pouvoir obtenir des tarifs préférentiels.

Rappelons qu'une mutuelle est un groupement de personnes à but non lucratif. Elle dépend du code de la mutualité.

Après un sondage auprès de la population et un appel d'offres dans les annonces légales de la presse régionale, c'est la Mutuelle Générale d'Avignon qui a été sélectionnée. Il s'agit d'une mutuelle de proximité : l'assurance d'avoir un interlocuteur si nécessaire !

La MGA vous propose cinq formules différentes pour couvrir au mieux les besoins de chacun.

La plaquette d'information comprenant le bulletin d'adhésion est disponible en mairie.

Des permanences ont lieu régulièrement. Les prochaines sont prévues le 26 juin et le 16 octobre 2023. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès des secrétaires de mairie.

Pour plus de renseignements :
www.mutuellegeneraledavignon.com

© C. FREYCHET

Votre Mutuelle de Village

MGA
MUTUELLE GÉNÉRALE D'AVIGNON
GRAND SUD
Village

Prochaine permanence de proximité de
La Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud,
à Malemort-du-Comtat

sur rendez-vous, le
(Renseignements et prise de rendez-vous en mairie)

Le Lundi 26 juin 2023

Pour prendre dès à présent connaissance
des garanties et tarifs proposés :

<https://www.mutuellegeneraledavignon.com>

MGA - EEI 94950055WKRVEZQJ56 - régie par le code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II
Particuliers – Entreprises – Fonction Publique – Artisans – Commerçants
Professions libérales – exploitants agricoles

Des garanties et des tarifs sur mesure !

📍 Retrouvez toute l'info
de Malemort sur

www.malemortducomtat.fr
www.patrimoine-malemort.fr

Qualité de vie à Malemort

MALEMORT, UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Le classement des villes et villages où les Français se sentent bien a été publié en ce début d'année. Mais où se situe notre village dans ce palmarès ? Dans cet article, nous nous sommes penchés en détails sur les résultats et sur la méthode pour les obtenir.



7^{ème} sur les **58** communes **vaclusiennes** ayant entre **500 et 2000** habitants





39^{ème} sur les **151** communes du **département**



825^{ème} sur **1175** dans le classement national des **communes de tailles identiques**



Soit une **progression de 161 places**

4160^{ème} sur les **34 820** communes du pays.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Comment ce classement est-il conçu ? Quels sont les critères ?

QUI REALISE LE PALMARES ?



Plus d'informations sur le site internet :



Ou sur les réseaux



@villesetvillages
#terresdoptimisme

1

DEPUIS QUAND ET POURQUOI ?

Depuis 2017,

l'association réalise un palmarès afin de mettre en avant les communes dont les actions correspondent aux attentes de leur population.

2

COMMENT ?

Grâce à des **organismes officiels**, tels que : l'INSEE, le ministère de l'intérieur, le ministère de la transition écologique, Arcep, Copernicus et des sondages.

C'EST-A-DIRE ?...

3



Nouveaux commerçants et artisans



Carole GASSIN, malemortaise depuis 22 ans a toujours voulu être infirmière et elle s'est donné les moyens de réaliser son « rêve » pour prendre soin des autres au quotidien. Mais son métier de passion a eu raison de son dévouement, de son dynamisme et après plus de 20 ans au service de ses patients, Carole a eu besoin de souffler et retrouver un nouvel élan pour continuer d'avancer. Faire le deuil de sa vie professionnelle n'a pas été chose facile mais sa force de caractère, sa sympathie et son goût des autres lui ont fait faire de belles ren-

contres dont une qui l'a aidée à lancer sa nouvelle carrière.

Carole qui gère déjà depuis un an un superbe gîte à Malemort nommé « La Bastide » (à retrouver sur les plateformes Aritel / Airbnb / Booking), a décidé de mettre à profit ses compétences de gestion et de coordination aux services d'autres propriétaires n'ayant pas le temps nécessaire pour le faire eux-mêmes.

La « Conciergerie Ventoux Provence » est née. Carole sera dorénavant autogestionnaire. Finalement cette nouvelle vie professionnelle n'est pas si éloignée de l'ancienne car prendre soin d'une maison c'est prendre soin de ses hôtes.

L'esprit et le corps de nouveau alignés, son éthique retrouvée, la voilà une nouvelle fois dans son élément : une petite attention par ici, un conseil par-là, Carole n'a de cesse de prendre soin des

propriétés d'autrui comme de la sienne. C'est depuis le mas familial de Malemort du Comtat, mas qui a vu naître Léon GASSIN, puis Camille son arrière-petit-fils 88 ans plus tard, que Carole GASSIN prépare les devis qui valent contrat pour la saison, une fois signés.

Disponible, à l'écoute, et d'un professionnalisme à toute épreuve La Conciergerie Ventoux Provence s'occupe des propriétés aux alentours du village. Elle se charge des entrées sorties avec leurs états des lieux, de la blanchisserie, de la remise en état des intérieurs et assure une astreinte le temps des locations.

Carole se fera un plaisir de vous conseiller, de prendre soin de vous et de vos biens les plus précieux. **N'hésitez pas à la contacter au 06 10 59 54 97 ou par mail carolegassin@gmail.com**

○ C.FERRACCI

Nos nouveaux malemortais

Janvier 2023. On essaie de se convaincre que les mauvais jours du COVID sont désormais derrière nous et qu'il est temps de reprendre à Malemort une vie sociale digne de ce nom, et tout d'abord d'accueillir comme il se doit nos nouveaux concitoyens. On ne l'avait plus fait depuis l'an 2020 !..

Nous écrivions il y a trois ans que cet accroissement de population, maîtrisé et planifié par l'intermédiaire du nouveau Plan Local d'Urbanisme, témoignait du dynamisme et du pouvoir attractif de notre village, dans lequel nous espérons que chacun de ces nouveaux habitants trouverait sa place et sa qualité de vie. Nous l'espérons toujours, virus ou pas.

L'assistance au « pot » offert par la Municipalité n'a pas été aussi fournie que nous le souhaitions ; la faute à la crainte récurrente du virus, le souci d'éviter les concentrations de personnes et de ne pas s'exposer dans un lieu clos, de se conformer aux gestes barrière... Il est un fait que la pandémie a engendré de nouvelles habitudes de vie entre lesquelles il nous faudra bien, un jour, faire le tri.



À tous ces nouveaux concitoyens, présents ou non à notre soirée d'accueil, nous adressons notre vœu habituel de trouver dans notre village le cadre de vie et la vie sociale qui leur conviennent, vœu que nous formulerons encore dans la langue provençale chère à Mistral et à Félix Gras, notre Félibre « maison », par ailleurs à l'honneur dans ce numéro de notre journal.

Benvenuto e sigues uros dins nosto village !

Nous n'avons pu établir qu'une liste incomplète de nos nouveaux concitoyens. Il s'agit pour l'essentiel de personnes ayant répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité :

Christiane et Jean-Claude GRAVELLE, Vanessa PERELLI, Annie TURCAN et Pascal GAUCH, Claude et Pierre ROSSI, Cléa de BORDE et Sébastien ANDRÉ, Nathalie et Didier FOURNIER, Margot SERVAT et Baptiste DHONT, Marie-Laure et Patrice MISZTAL, Mylène PASCUAL et Jean-Pierre GERMAIN, Sandra SENSIG, Vanessa CHATELET et Florent BROSSIER, Patrick CAMBE, Marie-Elisabeth et Jacques VARDANEGA, Lorelei MERY et Julien GARNIER, Pascale LAGARRIGUE (et Patrice TESTON), Sylvie et Philippe CLARA, Pierre CORNIER.

État-civil 2022



DÉCÈS

ZANETTI (BENET) Marcelle	07/01/2022
LE GALL Pierre	13/01/2022
PELLET (BERNABEU) Maryse	15/02/2022
LATHAR (BUCELLE) Danièle	30/10/2021
OLLIVIERI Michel	04/03/2022
HAMART André	28/03/2022
KULCZAK (LEFEVRE) Hélène	03/04/2022
MICHEL (SYLLA) Jeannette	06/04/2022
PAYAN Achille	31/03/2022
NEYRON Albert	13/04/2022
NEYRON (LATARD) Huguette	15/04/2022
BONN Théo	20/04/2022
CUOCO François	30/04/2022
ABATE Rosario	07/05/2022
TENON (TOUCHARD) Aline	27/05/2022
COLSON Karine	05/06/2022
DELCOURT Marie-Emmanuelle	29/11/2022



MARIAGES

UGOLINI Thibault & SPITERI Manon	04/06/2022
GRUSSENMEYER Hugo & CARUSO Lysa	18/06/2022
BLANCHARD-MARMOTTAN Benjamin & ARENA Claudine	30/07/2022
NICOLAS Florian & RICART Léna	23/07/2022
MEYSEN Jean-Paul & DESBOIS Joëlle	06/08/2022
DBIZA Mohammed & FRERET Camille	24/09/2022



NAISSANCES

Sohan LADHARI	19/02/2022
Nina NARO	01/03/2022
Gabin GINER	05/03/2022
Jeanne PELLERIN	02/04/2022
Emy SANCHEZ	09/04/2022
Alanna GARNIER	20/04/2022
Eléonore AUGUSTIN	03/05/2022
Ava MALLET VITORINO	13/05/2022
Lysia SIMONINI	10/06/2022
Eugénie CHIVALLIER	21/06/2022
Jules MICHAUX ROSTOLL	23/06/2022
Ayrton PELLEGRINI DUBUS	04/07/2022
Madenn CHEVALLIER	05/08/2022
Marceau BRECHET	28/09/2022
Yonni VICINI	04/10/2022
Yanis MOLOCEA	12/10/2022
Kélyne LEFEVRE	14/10/2022
Elise MUTTE	21/10/2022
Alessio LUBRANO LAVADERA	24/10/2022
Céliana WINAUD-TUNBACH	02/11/2022
Kenai HEREDIA	11/11/2022

Échos de cour d'école...

Pour la 2^e année consécutive, notre école a participé à la journée « Non au harcèlement » du 10/11/2022.

Afin de marquer ce temps de mobilisation et de sensibilisation consacré à la prévention et à la lutte contre le harcèlement scolaire, un code vestimentaire a été instauré : « Tous en bleu », suivi d'un autre projet commun, aller coller une feuille sur un « Arbre à mots pour les maux » installé sous un préau, afin que chacun puisse s'exprimer sur ce ressenti : « Comment je me sens à l'école ? ».

Émergence des mots : Respect, Tolérance, Écoute, Entraide, Bienveillance, Confiance pour les plus grands et de nombreux « Bien » (dommage, à l'écrit, on n'a pas l'intonation de l'accent d'ici !) pour les plus petits.

Par la suite, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu assister, courant janvier, à la représentation du spectacle théâtral « Il a beaucoup souffert Lucifer » présenté par la compagnie « Le jardin d'Alice » à la salle des fêtes. Cette représentation a été suivie par un débat animé par une psychologue, sur ce sujet sensible du harcèlement scolaire.

Ce projet a été financé par la coopérative scolaire, l'Amicale des Écoles et deux associations sensibles à ce



sujet (HD Le Plaisir Vaucluse et Lag Spirit MC City of Popes).

Les classes de CP et CE1/CE2 ont assisté quant à elles, au spectacle musical interactif « Jack et les haricots magiques » à l'Auditorium du Thor, au mois de décembre grâce au financement des coopératives scolaires de classes et à l'aide financière de l'Amicale des Écoles.

Le 25 novembre 2022, les CM2 de Malemort-du-Comtat (de Mme Reuillon) ont marché jusqu'au domaine de Mme Élisabeth Gasnault (Blauvac) pour participer à la plantation d'une centaine d'arbres

en partenariat avec les associations « Les belles plantes de Blauvac » (Babeth & Nadège) et « Des enfants et des arbres » (opération nationale). L'objectif de ce projet est à la fois de sensibiliser les jeunes esprits à l'écocitoyenneté, en participant au développement de la biodiversité et de fédérer les élèves autour de valeurs transdisciplinaires alliant les sciences, l'éducation morale et civique, et l'éducation physique et sportive.

Un retour est programmé au printemps pour vérifier l'évolution de leurs plants.

Dans le cadre du projet « pHARe » (plan de prévention du harcèlement





ont d'abord écrit des slogans :

- **Si vous souffrez, n'hésitez pas à en parler !**
- **Ensemble, il faut lutter. Le harcèlement, c'est maltraiter.**
- **La solidarité, c'est la clé.**
- **Ensemble, on est protégés.**
- **Mieux vaut en parler que de se faire harceler !**
- **Mettez-vous de son côté, arrêtez de l'embêter !**
- **Il faut dire « NON » ! Ça va continuer sinon...**

Voici le résultat de leur travail. Espérons que cette affiche sera appréciée par le jury académique, autant que ce que les élèves de cette classe ont pris plaisir à la réaliser !

○ L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE



C'est officiel !

Nancy DUFOUR est nommée à la Direction de l'école primaire « Félix Gras ».

La rédaction de *Malemort-Info* lui adresse ses plus vives félicitations.

à destination des écoles et des collèges), la classe de CM1 a participé au Prix « Non au harcèlement ». Dans la catégorie « Affiche », les élèves

Ils ont ensuite voté pour leur slogan préféré, puis ils ont coopéré pour réaliser une affiche mêlant dessin et photographie.

La participation des scolaires à la journée « Félix Gras »

Les classes de CP de Mme COULANGE-BARTOLINI et de CM1-CM2 de Mme DUFOUR suivent une initiation à la langue provençale avec l'aide d'une conseillère pédagogique pour une connaissance de la culture et une appropriation de celle-ci, par l'intermédiaire de comptines, chansons et danses.

Ces classes ont pu participer aux « Journées Félix Gras » (cf. dans ce journal l'article proposé par l'association « AME ») en présentant une danse chantée lors de l'inauguration de la plaque « Rose-Anaïs GRAS-ROUMANILLE » place de la Calade.



Ça bouge, du côté de la bibliothèque... « Des enfants et des livres »

À l'origine de l'osmose suggérée par ce titre : une décision de la Municipalité, prise à l'imitation de ce qui se fait dans des communes avoisinantes ; on accueille à présent à la bibliothèque Léon Gassin les enfants des écoles maternelle et primaire pour des lectures assurées par les deux bibliothécaires en liaison avec les programmes pédagogiques suivis par les enseignants.



Sandrine



Magali



L'embaras du choix du bouquin à emporter !



Les « Grands » intéressés...



Classe Maternelle de Mme Frédérique Bernard-Granger



et les « Petits » captivés !



Classe de CM2 de Mme Gaëlle Heras

Elles reçoivent deux classes chaque jeudi matin et 2 autres le lendemain. Les textes sont évidemment adaptés à l'âge des jeunes auditeurs.

Au programme : des lectures simples, pour les plus petits, et des ateliers ou des débats pour les plus grands qui au surplus peuvent emprunter un livre chacun pour une durée de 15 jours, dans le cadre d'un abonnement de classe souscrit auprès de la bibliothèque.

Nos deux lectrices ont bénéficié d'une formation au sein du S.L.L. (Service Livre et lecture du Vaucluse) et de l'association « Grain de lire ».

Mais de toute façon, où aurait-on pu trouver des lectrices plus motivées, plus soucieuses

d'ambiance dramatique et plus au faite de l'art du mime que Sandrine et Magali ?..

L'heure du conte

Quand loisirs et lecture se conjuguent pour le plus grand plaisir des petits !

L'heure du conte se poursuit, au rythme d'une rencontre tous les deux mois, grâce à une équipe de bénévoles amoureuses des livres et soucieuses de partager le plaisir de la lecture avec les plus jeunes.



« Lisez au même livre en vous touchant du front » (V. Hugo)

Ainsi, des tout-petits aux plus grands de l'école primaire, chacun peut vivre la magie de Noël, frissonner, rire, s'émouvoir et découvrir les albums jeunesse de qualité que recèle la bibliothèque. Yeux ronds et bouches grandes ouvertes témoignent de l'émotion partagée !

Notons que les adultes qui accompagnent affichent également de larges sourires : l'enfance n'est pas loin, tapie au creux de nos souvenirs, qui ressurgit sans qu'on s'y attende...

L'après-midi se termine par un moment de convivialité, autour d'un verre de jus de fruit et quelques douceurs, où chacun peut livrer ses impressions en toute liberté. Des



moments privilégiés à consommer sans modération !

Avis à tous : les conteuses embarqueront les jeunes auditeurs pour un joli voyage, avant-goût des grandes vacances, le mercredi 14 juin après-midi. **Les inscriptions se font auprès de Magali et Sandrine ou par téléphone au 04 84 51 09 10.**

Merci à Annick, Aurélie, Brigitte, Carole, Élodie, Mado, Paule et Roselyne

○ C.F.

Les expositions : à la découverte des œuvres de Jean-Noël Rémy



Après les photos sportives de Grégory Lenormand, dont le succès a été retentissant, retour à la peinture.

Depuis le 10 mai 2023, nous accueillons un peintre aux multiples talents, Jean-Noël Rémy. Arrivé

dans le Vaucluse en 1986 pour raison professionnelle, Malemortais depuis 2007, ce Nancéen d'origine se définit comme « peintre impressionniste musicien de jazz ».

Reçu au concours d'entrée à la « Famous Artist School » de Monaco à 15 ans, il poursuit des études de sérigraphie et obtient un diplôme d'Art graphique et industriel. En 2019, il reçoit le « Award silver », prix décerné par la galerie en ligne Artmajeur.

« Je me définis comme un peintre impressionniste provençal. Ma technique alla prima, huile et pastel, me permet de peindre sur place, des chemins du Mont Ventoux, de

la plaine du Comtat aux roseaux de Camargue, partout où je peux dresser mon chevalet ! »

Jusqu'au 31 juillet, nous pourrions ainsi redécouvrir notre territoire grâce au regard chargé d'émotion de cet artiste talentueux.

○ C. FREYCHET



Statues de Bernus : lancement d'une souscription en partenariat avec la fondation du patrimoine

**Des nouvelles de nos statues...
Installées dans l'atelier du restaurateur d'art Gilles Tournillon, nos statues recouvrent peu à peu la santé...**

Pour rappel : C'est grâce à l'inventaire de l'église réalisé par l'A.M.E. que ces six statues attribuées à Jacques Bernus ont été redécouvertes. Stockées dans une pièce annexe de l'église, sans protection, elles présentaient de graves détériorations : l'une avait perdu quelques doigts, l'autre le bras, sans parler de leur teint fort altéré !

Et pourtant, cet ensemble est exceptionnel ! Jacques Bernus (1650-1728), célèbre sculpteur mazanais, a représenté ici la « Présentation de Jésus au temple » qui comprend : la Vierge Marie, Anne la Prophétesse, sainte Élisabeth et saint Jean, saint Zacharie, le vieillard Siméon et saint Joseph. Cette découverte est d'autant plus importante que de nombreuses œuvres



du sculpteur ont été détruites au cours des siècles, notamment au moment de la Révolution française en raison de leur caractère religieux.

D'ailleurs, en 1885, l'Abbé Henri REQUIN citait cet ensemble dans le livre qu'il a consacré à la vie et à l'œuvre de Jacques BERNUS.

La restauration de ce patrimoine précieux et sa valorisation auprès du public, habitants et touristes, sont incontournables.

Les chiffres... Le chantier a débuté par le nettoyage minutieux et la stabilisation de l'état des six statues. Deux d'entre elles sont à présent terminées après de nombreuses étapes. Restauration du support bois, restitution des éléments manquants, restauration de la polychromie, retouches à l'aquarelle leur ont permis de retrouver une nouvelle jeunesse.

Coût total de l'opération : 64 314,19 € avec une aide du Département à hauteur de 70 %.

Après la restauration des quatre statues restantes, l'ensemble retrouvera naturellement sa place dans le chœur de l'église. L'installation, le

système d'accrochage et la sécurisation ont été définis en concertation avec la DRAC et la Commission des Arts Sacrés du Diocèse. Il s'agit d'optimiser leur mise en valeur en tenant compte des modifications successives apportées à l'église depuis leur implantation d'origine. Coût estimé : 125 915,56 € TTC.

La municipalité a sollicité une aide auprès des services de l'État et du Département. Mais le reste à charge n'en demeure pas moins important ! Le projet... C'est pourquoi nous lançons une souscription en partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour nous aider à finaliser ce projet. L'appel aux dons durera jusqu'au mois de février 2026, date de fin du mandat électoral.

Il n'y a pas de petite somme ! Chacun pourra participer en fonction de ses moyens et bénéficiera d'une déduction fiscale. L'évolution de la collecte des dons pourra être suivie sur le site de la Fondation.

Quelques moments forts dynamiseront cette campagne :

Prévu à l'automne, le lancement de la souscription s'accompagnera

d'une conférence de M. Tournillon qui partagera avec nous son savoir-faire et nous informera sur la convalescence de Joseph, Siméon, Élisabeth et Zacharie.

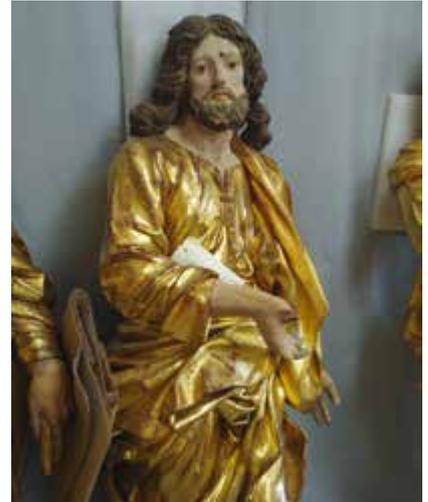
L'ouverture de l'église au public après réinstallation des statues sera également un évènement majeur. Elle sera complétée par une conférence sur Jacques Bernus. Enfin, des visites commentées seront organisées, notamment en direction des scolaires, pour permettre à

tous de découvrir ce joyau de notre patrimoine !

Pour que ce projet collectif réussisse, rien de tel que le bouche-à-oreille ! Discutez, parlez-en autour de vous et, surtout, participez !

Dès à présent, merci pour l'intérêt que vous témoignerez pour la préservation de ce patrimoine remarquable – LE NÔTRE ! – et du soutien que vous voudrez bien apporter !

● C.FREYCHET.



FONDATION **Je donne !**
DU PATRIMOINE **Pour la restauration d'**

Un ensemble de quatre statues de Bernus
à Malemort-du-Comtat (84)

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► **Bulletin de don**

► **Oui, je fais un don pour aider la restauration d'Un ensemble de quatre statues de Bernus**

Et l'exception que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substitués à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87544
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Un ensemble de quatre statues de Bernus

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

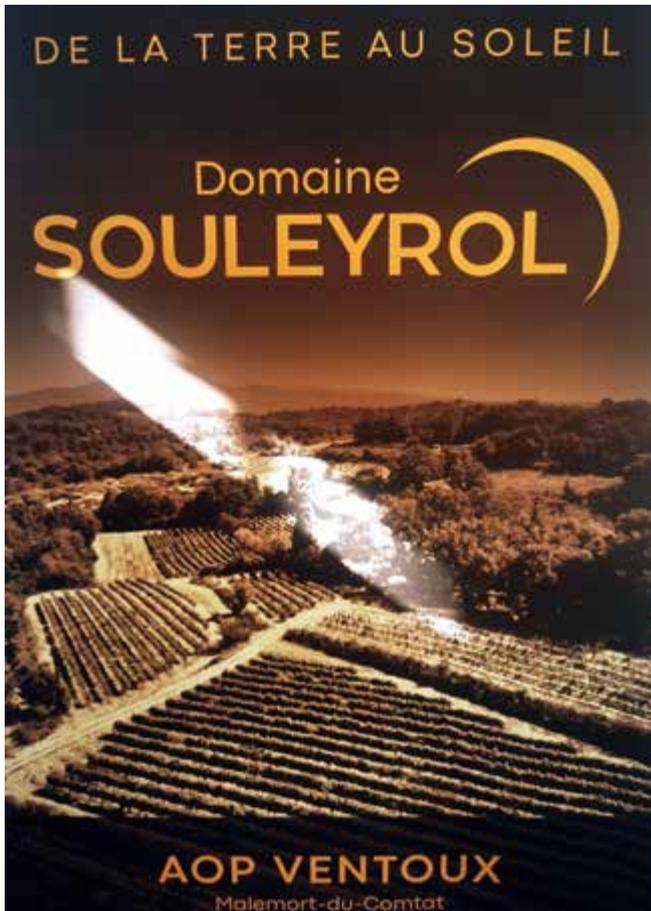
► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.</small>	28 €	51 €	85 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).</small>	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.</small>	32 €	60 €	100 €	200 €

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Si Souleyrol m'était conté...

Petit à petit l'oiseau fait son nid... et quel nid !!!!! Il n'est pourtant pas si loin le temps où Renaud faisait goûter son vin à son unique famille, famille qui l'a porté à bout de bras, avec Vanessa, pour tenter l'aventure et créer un domaine, celui de Souleyrol.



Le nom fut assez simple à trouver puisque la maison et les terres s'y situent mais quel nom pour son vin, quel nom pour représenter ce que Souleyrol veut transmettre ?

Après réflexion il sera décidé que Philia, Agapé et Storgé seraient les représentants du domaine viticole de Renaud et Vanessa VEYRIER.

De fil en aiguille, de bouche-à-oreille et de dégustation en dégustation, STORGE a été récompensé à sa juste valeur. Il a obtenu la médaille d'or au salon de Paris 2023. Mais pour en arriver là il y en a eu du travail !

Faire du vin et du bon, Renaud sait faire mais comment avoir de la visibilité au-delà de son cercle ?

trop jeune. Mais ils ne peuvent choisir et le jury veut du 2 021. Va pour le 2 021 !

19 échantillons sont donc prélevés le 17 janvier 2023 et présentés à un jury régional mais aucun retour ne leur est fait, et pourtant... leur vin a passé haut la main cette sélection et les échantillons sont envoyés au Concours Général Agricole des vins de Paris qui se tenait porte de Versailles du 25 février au 5 mars 2023.

Ce concours est une référence dans le monde viticole. Il est reconnu pour son impartialité, conséquence d'un processus rigoureux de présélections en région et de sélections

Il faut arpenter les salons, tenter les concours locaux, puis régionaux, demander des appellations...

Le domaine de Souleyrol s'inscrit donc au concours général agricole de Châteauneuf Du Pape 2023. Renaud et Vanessa n'ont pas le choix et c'est le Storgé 2 021 qui sera goûté. Ils n'y croient guère car cette cuvée manque, selon eux, encore de corps, elle leur semble bien

à Paris et la valeur de ses résultats. C'est le concours qui compte le plus grand nombre de candidats et d'échantillons en compétition.

Un beau matin de mars, un courrier par voie postale annonce à Renaud et Vanessa qu'ils sont les heureux gagnants du Concours Agricole de Paris 2023. Les juges sont unanimes et le résultat est : « un nez flatteur aux arômes de cassis, c'est un vin élégant et rond. Félicitations du Jury ». Quelle aventure !!!

Ils étaient déjà fiers d'être dans le guide Hachette Des Vins 2023 avec leur Agapé Rouge, ils peuvent l'être encore plus avec cette 1^{re} place du Concours de Paris avec le Storgé 2 021. Bientôt commercialisé, le Storgé 2 021 médaillé, excellent vin de garde, ne verra pas son prix augmenter et pourra être dégusté (avec modération) par le plus grand nombre.

En plus d'être dans le cœur de la famille, le grand-père et le papa de Renaud sont présents sur chaque

étiquette avec leurs 2 étoiles qui prouvent qu'il faut toujours croire en ses rêves et se donner les moyens de les réaliser.

C'est un réel plaisir de voir grandir ce domaine de Malemort Du Comtat.

○ C. FERRACCI



FÊTE VOTIVE 2023

JEUDI 3 AOÛT 2023

22 H : Soirée MOUSSE DJ à l'initiative du Comité municipal des Jeunes

VENREDI 4 AOÛT 2023

19H00 : Apéritif offert par la municipalité

21H45 : Rassemblement devant Salle des Fêtes pour la Retraite aux Flambeaux

22H00 : Feu d'Artifice de l'ACTIV Malemortaise

22H30 : Groupe NAMAS PAMOUS



SAMEDI 5 AOÛT 2023

09 H00 : Concours de Belote

20H00 : Repas sur réservation 20€/adulte et 8€ /enfant jusqu'à 12 ans

Menu : salade-cochon grillé à la broche et ses légumes-fromage et dessert-café

21H30 : Troupe « ALREX » suivi d'une soirée Cabaret « TOP SOIREE » puis Bal avec sono

DIMANCHE 6 AOÛT 2023

09H00 : Concours de Belote

Jeux pour les Enfants Horaire à Définir

22H00 : Jean-Pierre MADER TRIO avec Claire des L5

Puis Soirée Dansante avec l'Orchestre de Laurent COMTAT et ses Danseuses



LUNDI 7 AOÛT 2023

20h 30 : Loto nocturne de l'ACTIV Malemortaise

JEUDI 10 AOÛT 2023

20h 30 : Cinéma de plein air CINEVAL offert par la Municipalité et organisé par ETINCELLES

Film : « Les Trois Mousquetaires »

Les Concours de boules sont organisés par l'Amicale Malemortaise des boules
Le programme vous sera communiqué par l'Association dans ce bulletin
Les concours de belote sont organisés par L'Espeutiero



30^{ème}
édition

25 juin 2023

Animations et événements de la journée

Le Manège à Malices

Il n'a besoin de rien d'autre pour fonctionner que de la force des mollets. Cette animation est basée sur la présence de ce petit manège original et sur l'enthousiasme des deux comédiens pédaleurs. Poésie, improvisation, formules magiques, chansons, histoires autour du manège et de ses personnages... Voici quelques éléments qui composent l'univers du petit Manège à Malices.

- Emerveille petits et grands
- Invite au voyage de l'imaginaire
- Propose un joyeux moment de partage
- Jeux en bois
- Déambulation en échasses
- Clown
- Ballons sculptés
- Cracher de noyaux
- Apéritif
- Restauration du midi assurée par des foodtrucks
- Repas du soir organisé par Pompette et animation assurée par Manu and Co toute ma soirée (organisateur CALVIAS)

Et toute la journée la Brocante sur le cours organisée par CALVIAS
(renseignements Robert au 06 81 45 03 12)



Les traditions immortelles avec l'Amicale laïque...



Une nouvelle année scolaire se termine avec plein de souvenirs des différentes manifestations passées.



une séance photo gratuite pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

En février et mars nous avons eu la traditionnelle vente de crêpes devant les écoles. Au sucre ou au chocolat les petits et grands gourmands se sont régalés. Bravo aux gagnants de la tombola de la Saint-Valentin.



L'amicale était présente sur le marché de Noël avec une vente d'objets (gourdes, totes bags, trousse à crayons de couleurs, boîtes à pansements, ...) mais l'événement, c'était la venue du Père Noël pour la journée avec

Le samedi 25 mars s'est déroulé sous le signe de l'amusement, le carnaval tant attendu sur le thème « Les animaux fantastiques ». Ce fut une très belle journée avec un beau soleil. Le village était rempli de petits et

grands animaux. Merci à l'association « l'Activ' » pour son magnifique char, merci aux chauffeurs et à ceux qui nous ont prêté les remorques ainsi que le hangar pour fabriquer et stocker nos chars. Merci au Conseil municipal des jeunes pour leur aide ainsi qu'à la municipalité.

Merci à tous les enfants déguisés et aux parents pour leur participation. Bravo aux gagnants de la tombola. L'amicale était aussi présente à la journée des associations le 1^{er} mai avec une vente de muguet, de fleurs, buvette et d'objets que nos fidèles clients attendaient patiemment.

Le samedi 3 juin a été organisé un vide poussette au pré (sous la mairie) de 8 h 30 à 16 heures.

Nous préparons aussi la kermesse de fin d'année pour les enfants qui sera fin juin. Des surprises attendent les enfants.

Nous serons aussi présents pour la fête votive du village pour des jeux offerts aux enfants le dimanche 6 août 2023.

Merci à tous et toutes sans qui l'association ne serait pas.

POUR L'AMICALE,
LA PRÉSIDENTE ANAÏS JUSSIAN.



Cinéma et culture tous azimuts

Au menu ! Les mois sont rythmés par les séances de Cinéma. L'atelier théâtre pour les CM2. Des spectacles : une semaine « Larzac », un Cinestival, une journée de soutien aux Cinéastes Iraniens et une expo-photos... Participation aux rendez-vous associatifs.



Philippe Durand lors de son « seul en scène » habité de ses personnages vivant au Larzac.

Chaque quinzaine : le rendez-vous des petits et grands

Au fil des séances de ciné, des rencontres se nouent, on se reconnaît, on se parle à Proxi ou à la bibliothèque (qui affichent nos programmes). Et si l'on reste aux deux séances, on peut apporter son casse-croûte.

Passée aux horaires d'été, la première séance est à 18 h 30 et la deuxième à 21 heures. Quelques personnes pensent que le ciné se déroule toujours à la Salle des Fêtes. Il est vrai que certaines séances spéciales ou le Cinestival ont lieu dans celle-ci. Mais maintenant nous avons pris nos marques dans la salle des associations Léon Gassin, située dans les locaux de la Bibliothèque.

Une fois par mois, la première séance est dédiée aux enfants

Ce n'est pas toujours un film d'animation et, pour y assister régu-

lièrement, l'originalité est au rendez-vous. Nous veillons à ce que cette séance soit visible en famille par tout public.

La programmation de la deuxième séance peut sembler moins facile d'accès. Et pourtant, les bonnes surprises sont là : La conspiration du Caire, film du Suédois Tarik Saleh, ayant reçu le Prix du scénario au Festival de Cannes 2022. Cette œuvre décrite comme une enquête policière est une plongée dans la plus grande université coranique traversée par les luttes d'influence.

Oser le cinéma, faire l'effort de sortir

Malemort a reçu en février l'Assemblée générale de l'association Cinéval, cinéma itinérant des villages du Vaucluse. Ce fut un moment de belles rencontres avec les bénévoles qui consacrent de leur temps à diffuser les projections au plus près des habitants.

Le marché de Noël

A été le moment de renouer avec un geste utile : le don de livres collectés. Autant apprécié par des lecteurs assidus ou occasionnels. Succès de la vente de « nos » cartes postales du village. Et un froid bien soutenu !

Scène nationale de Cavaillon, La Garance

Par son action théâtrale en direction des villages, « Nomade(s) » a proposé la projection du film Tous au Larzac !

- lundi 23 janvier avec Cinéval, le réalisateur Christian Rouaud est venu présenter son film et discuter avec le public malemortais ;

- jeudi 26 janvier, un spectacle de théâtre documentaire Larzac, écrit et interprété par le comédien Philippe Durand. Il a fait revivre les habitants de ce haut plateau aveyronnais qui exploitent des terres louées à l'État (après l'abandon de l'extension des terrains militaires).

Cent cinquante familles de paysans n'ont pas voulu abandonner leur raison d'être. Ces idéaux et luttes paysannes de 1971 à 1981 perdurent aujourd'hui.

Les deux programmations se sont fait écho. La venue d'étudiants en BTS du lycée agricole de Carpentras-Serres a donné de l'espoir à cette génération de jeunes qui veulent s'impliquer dans l'agriculture.

« **Le Roman fait son cinéma** »

Début février a eu lieu la 5^e édition du Cinestival avec un programme ambitieux sur le thème du roman historique qui a inspiré des œuvres telle La Route des Indes qui a rencontré nombre de spectateurs (vendredi soir) ; le samedi : L'envol, Illusions perdues, Le conformiste ont rassemblé moins de participants. Se pose la question des projections rapprochées.

Soutien aux cinéastes Iraniens
- 18 mars

Parler des œuvres présentées c'est essentiel :

Le diable n'existe pas, de Mohammad Rasoulof (Ours d'Or. Berlin 2020).

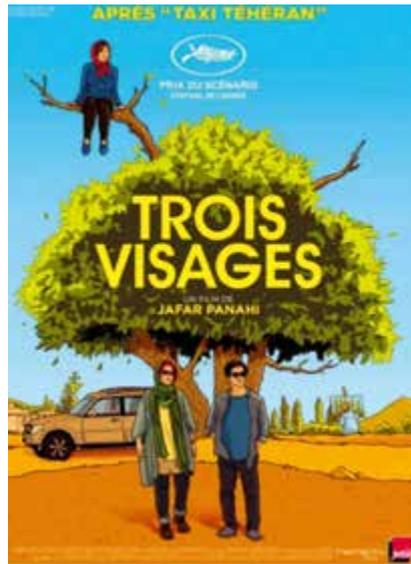
Quatre histoires sur la responsabilité de chacun dans un régime où la peine de mort est généralisée. La résistance au meurtre d'état est une raison d'espérer.

Taxi Téhéran, de Jafar Panahi (Ours d'Or. Berlin 2015).

Installé au volant de son taxi, Jafar Panahi conduit des passagers pressés qui se confient et survivent dans une société dominée par la peur et la violence.

Trois visages, de Jafar Panahi (Prix du scénario. Festival de Cannes 2018).

Une jeune fille, qui a réussi un concours d'entrée dans une école



de cinéma, simule un suicide pour faire venir une actrice célèbre dans son village du nord de l'Iran ; où vit une minorité turcophone. Retrouver la jeune fille est une véritable épopée.

Ces films, interdits dans leur pays, laissent échapper une liberté et un souffle de vie hors du commun.

Merci au groupe d'Amnesty International de Carpentras, venu présenter ses interventions ; pour faire en sorte que ces femmes et ces hommes qui se battent avec leur art ; avec de simples mots ou images, ne tombent pas dans l'oubli.

L'Assemblée Générale d'Étincelles

a élu un nouveau CA (3/03/2023)

Bienvenue à Sylvie Lopez.

Un nouveau Bureau :

Madeleine Cornier :

Présidente

Hamida Chami :

Secrétaire

Marie-France Riteau :

Trésorière

L'atelier théâtre est en plein travail !

Les élèves de l'école primaire reçoivent, lors de leur dernière année, les enseignements de Charlotte Assemat, comédienne et réalisatrice. Apprendre un texte, vaincre sa peur de parler en public et écouter l'autre : des clefs pour toute la vie.

L'expo photos

Nous avons présenté aux visiteurs - pour la deuxième année - parmi les animations du 1^{er} mai, une Exposition d'une quarantaine de photos adressées par des amateurs.

Les sujets étaient libres, la technique aussi.

Les personnes ont apprécié ce moment où leur regard rencontre celui du preneur d'image. (Photos : D.R.)



Photo : D.R.



EN PROJET :

La Fête de la Musique
DU 21 JUIN.

Un été sous les arbres,
LE 10 AOÛT devant
l'écran géant : « LES
TROIS MOUSQUETAIRE
« : D'ARTAGNAN

SEPTEMBRE :
Soirée festive de rentrée...
Donc à très bientôt !

🗨️ L'ÉQUIPE D'ÉTINCELLES

Les journées « Félix Gras » de l'A.M.E.



Une fois n'est pas coutume, faisons un peu de provençal ! Un bon exercice pour les élèves des cours du mardi. Soyez rassurés, la traduction suit...

C'est l'occasion de rappeler que des cours de provençal reprendront à la rentrée de septembre, on peut se renseigner et s'inscrire au 06 11 86 61 69. La revue trimestrielle du Félibrige

(avril-mai-juin 2023) a publié un article relatant les Journées d'hommage à Félix Gras qui ont marqué les actions de l'AME au premier trimestre, quel meilleur compte rendu ?

Malo-Mort a ounoura lou capoulié Fèlis Gras

« Cigalo de Marsiho - revisto Lou Felibrige 334 - avril, mai, juin 2023 ». À l'afilat dis Amis de Malemort et de l'Escandihado se tenguèron dins lou vilage que l'a vist naisse, tres jornadas à-de-rèng en l'ounour de Fèlis Gras. Pèr l'òcasioun, lou celebre re-tra de Gras pinta pèr pau Sain (1853-1908) avi deleissa lou gabinet dóu maire pèr segnoureja dins la salo di fèsto li 10,11 € 12 de mars 2023, aqui ounte se debanè l'essenciau dóu prougramo.

Pèr manda lou le èron prepausado uno escourregudo sus li piado de Pascalet e l'inaguracioun d'uno lauso en l'ounour de Roso-Anaïs, sorre de Fèlis Gras e espouso de Jòusè

Roumanille. D'escoulan i'an belamen adu soun degut en paraulo e en danso. Dous proumièri counferènci fuguèron pièi proununciado : aquelo dóu rèire-capoulié Jaque Mouttet qu'emé forço ilustracioun, a fa lume sus l'organisacioun dóu Felibrige e aquelo, apaciounanto que noun-sai sus Li Rouge dóu Miejour, dounado pèr Ano Laberinto, Nicolo Ughetto e lou majourau Jan-Bernat Plantevin. À niue proujeitèron l'enregistramen de Flammes de Paris pèr lou balet dóu Bolchoi asata d'après les Rouges du Midi de Fèlis Gras, ufanouso prouducioun qu'a pivela lou mounde.

Lou dissate 11 de mars li participant fuguèron aculi emé bachiquello e bevèndo caudo e vesitèron la tras que bello e drudo espousicioun « Félix



Gras, sa famille, son temps et ses idées » avans que d'ausi lou majourau Alan Costantini parla emé sciènci de la simboulico dóu Felibrige e lou majourau Jan-Bernat Plantevin evouca em'esperit e finesso la barulado e li titulàri de la Cigalo dóu Ventour. En fin de matinado tóuti se retrouvèron davans lou cros dóu capoulié Fèlis Gras pèr un moumen empli de simplessu ounte lou capoulié Paulin Reynard a poulidamen espremi l'oumenage degu e lou majourau Alan Costantini a legi La roumanso de Jèsus.

L'après-dina Mario-Paulo Brès esplikè magnificamen lou coustume coumtadin avans dos novèlli charadisso, la de Nicolo Ughetto emé la participacioun dóu majourau Jan-Bernat Plantevin sus « La vie et l'œuvre de Félix Gras » e la dóu capoulié Paulin Reynard sus « Fèlis Gras, capoulié dóu Felibrige ». La proumièro faguè intra dins l'entimeta famihalo e la descuberto patrimonialo dóu vilage de Gras. La segoundo faguè s'entra dins la pensado founso dóu tresen capoulié. Lou capoulié Paulin Reynard dins uno dicho ben engaubiado, a



sachu destrauca quàuqui tros de si dicho que marcon amirablamen la counsciènci e l'engajamen de Gras. Enfin dous councert clavèron la journado. À cinq ouro e miejo, l'Ensemble vocal Comtadin souto la direicioun de Ciriano Sespedes e acoumpagna au pianò pèr Sarah Verhasselt dounè un repertòri de cant que mèton à l'ounour l'art pouèti e musicau di troubaire di terraire prouvençau e coumtadin. À quasimen vuech ouro e miejo, soun Li Bouco-fino qu'an encanta lou publi em'un recitau de cansoun de Fèlis Gras e de soun tèms. Moumen requist d'uno perfèto qualita musicalo e artistico.

Aquéli dos journado, dins uno salo di fèsto sèmpe clafido de mounde, fuguèron de-bon estrutivo, pedagogico, divertissènto e, claramen reüssido. La souvenènço dóu fervènt e regreta felibre Leoun Gassin i'emplanè de-longo. Felicitacioun e recouneissènço au mounde de Malo-Mort em'á sa tèsto la presidènto de l'associacioun AME, Beatriço Veyrier.

L'endeman un estage de lengo nostro sus lou tèmo de Fèlis Gras, que tambèn daverè bèu sucès, èro ourganisa de coutrio pèr l'Escolo dóu Ventour e Prouvençau Lengo Vivo. En tóuti coumplimen !

Malemort a honoré le Capoulié Félix Gras (traduction)



Petit lexique à l'usage des néophytes du parler provençal.

Félibrige : école littéraire constituée en Provence, au milieu du XIX^e s., pour le maintien et l'épuration de la langue provençale et des autres dialectes occitans, et pour la renaissance d'une littérature du midi de la France.

Capoulié : celui qui détient la responsabilité première du Félibrige. Il est élu pour un mandat de quatre ans renouvelable par ses pairs, les félibres majoraux, ainsi que par les syndics et les délégués des maintenances. Il porte une étoile à sept branches, en or, insigne de sa charge. Il est aidé par un secrétaire général (baile), un trésorier (clavaire) et par des assesseurs (assessour). Frédéric Mistral fut le premier Capoulié du Félibrige. Le capoulié est aidé dans sa charge par un secrétaire général (baile), un trésorier (clavaire) et des assesseurs (assessour).

Majoral : Titre porté par chacun des cinquante membres faisant partie du consistoire ou comité directeur du félibrige.

À l'initiative des Amis de Malemort et de l'Escandihado se sont tenues dans le village qui l'a vu naître, trois journées consécutives en l'honneur de Félix Gras. Pour l'occasion, le célèbre portrait de Gras peint par Paul Saïn (1853-1908) avait délaissé le cabinet du maire pour régner dans la salle des fêtes les 10, 11 et 12 mars 2023, où s'est déroulé l'essentiel du programme.

Pour ouvrir le bal : une randonnée sur les pas de Pascalet et l'inauguration d'une plaque en l'honneur de Rose-Anaïs, sœur de Félix Gras et épouse de Joseph Roumanille. Des écoliers y ont apporté leur gracieuse contribution en chansons et en danses. Deux premières conférences furent ensuite prononcées : celle de l'ancien capoulié Jacques Mouttet qui, avec force illustrations, a apporté un éclairage sur l'organisation du Félibrige et celle, particulièrement passionnante sur Les Rouges du Midi, donnée par Anne Laberinto, Nicole Ughetto et le majoral Jean-Bernard Plantevin. En soirée, fut projeté l'enregistrement de Flammes de Paris par le ballet du Bolchoï adapté des Rouges du Midi de Félix Gras, magnifique production qui a fasciné le public.

Le samedi 11 mars les participants furent accueillis avec des gourmandises et des boissons chaudes et visitèrent la très belle et riche exposition « Félix Gras, sa famille, son temps et ses idées »

avant d'écouter le majoral Alain Costantini parler savamment de la symbolique du Félibrige et le majoral Jean-Bernard Plantevin évoquer avec esprit et finesse les pérégrinations et les titulaires de la Cigale du Ventoux. En fin de matinée tous se retrouvèrent devant le tombeau du capoulié Félix Gras pour un moment empli de simplicité où le capoulié Paulin Reynard a joliment exprimé l'hommage qui lui est dû et le majoral Alain Costantini a lu La Romance de Jésus.



L'après-midi Marie-Paule Brès a magnifiquement expliqué le costume comtadin avant deux nouvelles conférences, celle de Nicole Ughetto avec la participation du majoral Jean-Bernard Plantevin sur « la vie et l'œuvre de Félix Gras » et celle du capoulié Paulin Reynard sur « Félix Gras, capoulié du Félibrige ». La première nous fit entrer dans l'intimité familiale et dans la découverte patrimoniale du village de Gras. La seconde permet de pénétrer la pensée profonde du treizième capoulié. Le capoulié Paulin Reynard dans un exposé adroit, a su dénicher quelques parties de ses discours qui révèlent admirablement la conscience et l'engagement de Gras.

Enfin deux concerts clôturèrent la journée. À cinq heures et demie, l'Ensemble vocal Comtadin sous la direction de Cyriane Sespedes et accompagné au piano par Sarah Verhasselt donna un répertoire de chants mettant à l'honneur l'art poétique et musical des troubadours des terroirs provençaux et comtadins. À quasiment huit heures et demie, ce sont les Boucofino qui ont enchanté le public avec un récital de chansons de Félix Gras et de son temps. Moment exquis d'une parfaite qualité musicale et artistique.



Ces deux journées, dans une salle des fêtes toujours pleine de monde, furent incontestablement instructives, pédagogiques, divertissantes et, clairement réussies. Le souvenir du fervent et regretté félibre Léon Gassin y a plané en permanence. Félicitations et reconnaissance aux gens de Malemort

avec à leur tête la présidente de l'association AME, Béatrice Veyrier.

Le lendemain un stage de langue provençale sur le thème de Félix Gras, qui a eu aussi un beau succès, était organisé de concert par l'Escolo dóu Ventour e Prouvençau Lengo Vivo. Compliments à tous !



Le 28 janvier, Jean-Yves Meignen, jardinier de l'abbaye de Valsaintes, est venu faire une conférence sur les jardins sans intrants et économes en eau, sujet d'actualité s'il en est. « Plus que jamais le climat et la conscience écologique doivent transformer nos jardins. La nature nous montre l'exemple, à nous de l'écouter et de mettre en application d'autres techniques qui évitent les intrants divers et une consommation excessive d'eau. »



La pierre sèche toujours...

L'activité bat son plein dans une belle ambiance conviviale avec une équipe très motivée et investie. Heureusement, car les murs et les cabanes, ça ne manque pas à Malemort. Le débroussaillage de « La Pointe » sur la route de Blauvac a permis de révéler une belle zone de restanques en bon état. Le 6 mai, dans le cadre des « Rendez-vous du Parc » et du « Printemps de la pierre sèche » : Manier la pierre sèche. Les participants ont été initiés à la restauration d'un muret de soutènement en pierre sèche, ils ont pu aborder la théorie et surtout la pratique avec Jean-Michel André, Jean-Jacques Allias et les muraillers de l'AME.



L'AME vous donne rendez-vous prochainement pour deux événements.

Le 21 juillet à 19 h 30 pour « La calade musicale » Le public se rendra à pied dans le vieux village pour découvrir la calade « Rose-Anaïs Gras-Roumanille » aménagée par

les muraillers de l'AME. Après un bref exposé des travaux entrepris et l'évocation de la félibresse qui a donné son nom à cette place, le public profitera de quelques notes de musique avec MOUNE SAX (Michel Delplanque). Ce saxophoniste malemortais qui joue tous les styles des années 60 à nos jours, animera ce lieu jusqu'à la tombée de la nuit. (Infos/06.70.13.37.82. Sans réservation, Rdv au parking de la Salle des Fêtes).

Le 23 septembre 2023 de 14 h à 17 h, dans le cadre des « Rendez-vous du Parc » pour une balade « Sur les pas de Pascalet ».

Cette balade avec lectures vous entraînera sur les pas de Pascalet, héros du roman historique « Les Rouges du Midi » de Félix Gras. Alors, cheminez au côté de ce jeune paysan enrôlé dans le bataillon des Marseillais en 1792. (Infos et réservation/06 11 86 61 69. Rdv au parking de la Salle des fêtes). Bon été à toutes et tous !

POUR L'ÉQUIPE DE L'AME : BÉATRICE VEYRIER



Un Bonjour de l'AFODAV...

Comme tous les ans l'année a commencé en janvier à Méthamis où s'est tenue notre assemblée générale. Les comptes et activités ont été présentés aux adhérentes. L'après-midi s'est terminé par la dégustation de gâteaux et galettes des rois.



Au programme de l'année étaient proposés :

Trois ateliers de gestion du stress en février.

Une sortie à la grotte Cosquer pour le mois de mars :

La sortie fut un franc succès (49 participants !). Départ de Malemort à 7 h 30 arrivée à Marseille à 9 h 30. La visite de la grotte et de son musée est fascinante. La précision de la copie est impressionnante de réalisme. À midi les buffets nous ont accueillis, repas en terrasse pour reprendre des forces, et l'après-midi nous avons visité le MUCEM et les expositions sur le fort Saint-Jean. 17 heures nous sommes rentrés sur Malemort.

Un concert avec la chorale de Villes sur Auzon :

La salle des fêtes de Villes était comble pour écouter les choristes. 90 mélomanes pour 30 choristes, 1 h 30 de chansons françaises. Un goûter a permis de clore agréablement la journée

Une sortie à la manade de Méjane aux Saintes Marie de la Mer...

41 participants levés aux aurores pour l'occasion. Départ de Malemort à 7 heures Arrivée sur la manade à 9 h 30. Le temps d'un café et nous sommes montés sur des remorques direction les rizières. C'était le début de la saison et certaines étaient en eau. Le guide était passionné par cette culture et très vite le dialogue s'installa. Entre agriculteurs on se comprend... On a parlé directives, produits phytosanitaires... la visite se poursuivit en direction de la manade et ses taureaux. Ici les bêtes sont à la pâture et travaillent peu - 130 par an. Ils sont moins gros que les taureaux de combat mais impressionnants quand même. Retour à la manade le restaurant nous attendait. Le petit train prit la suite, direction les étangs et leur faune. Enfin le clou de la visite : les flamants roses. Retour à la manade



et départ pour la ville des Saintes Maries de la mer et une heure de visite libre. La crypte de Sainte-Sarah, la patronne des gitans, le marché, le front de mer. Il était déjà temps de repartir...

La préparation et la vente de tartes aux asperges pour la foire de Mormoiron :

Vendredi : chez Noëlle, préparation des ingrédients, distribution des sacs de denrées chez les cuisinières volontaires, y a plus qu'à... Dimanche : départ pour Mormoiron, montage du stand, réception des tartes, traçabilité, et vente des produits. Le succès est au rendez-vous, les tartes sont vendues avant midi. Un repas improvisé avec des produits du terroir ; enfin, démontage du stand et retour à la maison.

Et bientôt :

- Une sortie en montgolfière sur les ocres du Roussillon
- Une sortie au château des Roches à La Barben pour une journée et soirée sons et lumières.
- Une sortie à Narbonne avec visite de la ville et le repas aux grands buffets.
- Un repas de fin d'année pour nous rassembler tous.

👤 S. LOPEZ

Les mille et une activités du club de l'amitié

Le repas de Noël

L'année 2022, s'est terminée par l'organisation du traditionnel repas de Noël le mardi 20 décembre dans la salle des fêtes de Malemort-du-Comtat. Ce repas a réuni plus de 90 personnes. En hiver, le seul moyen pour nous permettre d'attendre les beaux jours est de nous réunir entre amis ou en famille et de passer de bons moments ensemble. C'est pour cela que le Club de l'Amitié organise depuis toujours un repas de fin d'année, pendant la période de Noël. Pour que ce club, qui nous tient tant à cœur, devienne, l'espace d'un repas, une grande famille pour nous tous.

Ce repas festif et raffiné a été préparé et servi par l'équipe dynamique du restaurant local « POMPETTE » et l'animation musicale, grandiose, confiée au groupe d'exception « DUO- EN HARMONIE ».

Tous les ingrédients étaient vraiment réunis pour passer un moment inoubliable qui a marqué les annales du Club de l'Amitié.

Le loto de janvier

La nouvelle année a bien commencé pour le Club de l'amitié, avec l'organisation d'un grand loto, le dimanche 15 janvier 2023 à 16 heures, dans la salle des fêtes de Malemort-du-Comtat.

Ce loto a eu une saveur particulière

car suite aux problèmes sanitaires, il n'avait pas eu lieu depuis 2019 !

Cette organisation qui a mobilisé énormément de membres dévoués, a rencontré un franc succès. De toute évidence cet événement convivial a permis à tous les participants de passer une belle après-midi dans cette période hivernale où les journées sont toujours trop courtes.

Une randonnée originale, sportive, mais également culturelle et familiale

Le jeudi 20 avril, la section randonnée du Club de l'Amitié était sur les traces de Marcel Pagnol à Aubagne, pour un parcours de 20 km et 930 m de dénivelé.

La période des vacances scolaires a permis à certains membres du Club de proposer à leurs enfants ou petits enfants de participer à cette aventure, ce qui a ajouté un attrait supplémentaire à cette superbe journée. Encore une très belle sortie pour ce groupe bien sympathique ! À renouveler sans modération. Faute de place, nous en rendrons compte dans le prochain numéro de « Malemort-Info ».

Les ateliers pâtisserie du vendredi

C'est principalement avec Jean Pierre et Nicole Merelle, nos pâtis-

siers adulés de tous, que chaque mois a lieu l'atelier pâtisserie du Club de l'Amitié. De temps à autre, d'autres membres du Club proposent également le partage de leurs meilleures recettes de pâtisserie. Cette activité a permis tout au long de l'année, à une trentaine de participants de réaliser des gâteaux, dignes des plus grands pâtisseries.

Pour y participer, vous pouvez contacter les responsables de cette activité, Christiane Merli 06 01 95 75 59 ou Édith Suau 06 30 83 57 94.

La grande journée pique-nique, barbecue, du club de l'amitié

Pour fêter l'arrivée du printemps, la renaissance de la nature, après cette longue période hivernale d'enfermement et de repli sur soi, l'homme a un besoin naturel de sortir, de profiter du rayonnement solaire et de l'allongement des journées.

Le mercredi 12 avril à la Chapelle Sainte-Foy à Méthamis, le Club de l'Amitié a organisé encore un bon moment de convivialité et de partage, qui a réuni 80 de ses membres pour le pique-nique de printemps. Dès 10 heures, dans cet endroit champêtre, les membres du club ont enchaîné l'apéritif, les grillades et le repas. Tout le monde s'est activé pour que le déroulement de ce



moment de partage soit une réussite. Après le repas, l'après-midi a été agrémentée par un concours de boules, des jeux de société et une balade à la découverte d'un lavoir et d'un ayguier ancestraux.

Une très belle journée reconduite systématiquement chaque année, à la demande de tous.

L'atelier couture

Les membres de l'atelier couture, comme chaque année sont présents au marché de Noël et à la fête du premier mai de Malemort-du-Comtat, pour exposer les réalisations de l'année. Ces expositions, rencontrent toujours un vif succès auprès des visiteurs et bon nombre de personnes manifestent l'intention de rejoindre le groupe, généralement après ces animations.

**Pour tout renseignement,
contactez Simone Davin
au 04 90 61 86 42.**

L'activité randonnée

Elle aussi ne manque pas d'originalité. Dans le programme très conséquent, élaboré et planifié par notre ami Gg, sont proposées des randonnées, à trois niveaux de difficulté et nous y trouvons quelques nouveautés : des randonnées urbaines, des randonnées crapahutes et une randonnée aquatique.

**Renseignements :
Gérard 06 17 23 33 62 ou
Fred 06 87 60 81 83.**

Les Séjours.

Le printemps est toujours l'occasion de séjours de randonnées. Cette année deux séjours vont être réalisés par une trentaine de participants chaque fois.

- Du dimanche 21 mai au mercredi 24 mai, dans les Gorges du Verdon (dans les Alpes de Haute Provence),

organisé par Gérard, un séjour avec hébergement en gîte, avec de belles randonnées au programme.

- Du lundi 12 juin au samedi 17 juin, à Saint-Chaffrey à côté de Briançon (dans les Hautes Alpes), organisé par Fred où de belles randonnées et visites sont prévues au programme ; elles permettront de découvrir cette zone de montagne très prisée par les randonneurs et les touristes. Le groupe sera hébergé dans le centre de vacances des 4 saisons, qui dépend du groupe Vacances Passion.

Les Projets de séjours

Après la reprise de toutes les activités (vers mi-septembre), un projet randonnées, détente et tourisme est à l'étude et sera proposé à tous les membres, pour début octobre. Ce séjour aura certainement lieu dans l'arrière-pays Niçois (06) ou à Vernet- les- Bains dans les PO (66). Dans ces secteurs de multiples randonnées du littoral sont possibles, sur les chemins des douaniers. Généralement, ces sentiers sont ponctués de petites criques où se trouvent des plages magnifiques. Dans l'arrière-pays Niçois, il y a, le Massif du Mercantour et dans les PO, Le Mont Canigou où d'innombrables possibilités de randonnées sont envisageables.

Nous constatons que le Club de l'Amitié accueille en son sein de nombreux nouveaux adhérents qui s'impliquent régulièrement dans les activités diverses. De toute évidence, le Club de l'Amitié a encore bien des projets à réaliser, pour le plaisir de tous. Cette ambiance chaleureuse est l'essence même de cette association.

Le Club de l'Amitié optimise les périodes propices et favorables aux activités, en priorisant une vie sociale forte, gage d'équilibre et d'épanouissement individuel et collectif. Un grand merci à tous les anima-

teurs bénévoles et volontaires qui ne sont pas cités dans cet article, sans qui l'association n'existerait pas...

Les autres activités importantes du Club sont la marche nordique du samedi matin avec Solange et Philippe, et les jeux de société du jeudi après-midi organisés par Aline, Simone, Monique et Pierre.

Vous n'avez que l'embarras du choix... Alors, au plaisir d'accueillir de nouveaux venus...



Renseignements, activités et projets :

**Pour l'administration
et les activités :**

Jean Claude Merli :
06 07 36 57 55

Pour la couture :

Simone Davin : 04 90 61 86 42

Pour les jeux :

Pierre et Aline Moulin :
06 27 83 24 60

Pour les ateliers pâtisserie :

Christiane Merli :
06 01 95 75 59
et Édith Suau :
06 30 83 57 94

**Pour l'administration
et la randonnée :**

Frédéric Blanchard :
06 87 60 81 83

Pour la randonnée :

Gérard Greco : 06 17 23 33 62

Pour la marche nordique :

Solange Frégières :
06 51 44 64 04

ou Philippe Languille :

06 89 53 81 86

**Email : rando.club.amitie.
malemort.84@gmail.com**

Carte postale du Club de l'Amitié : Randonnée dans les Dentelles Sarrasines.

Par une belle journée d'hiver, nous nous sommes retrouvés 15 marcheurs réunis par une même envie, celle d'être en communion avec la nature.

Au départ de Gigondas, l'appel de la montagne nous fit prendre directement la direction du col du Cayron. Le GR de pays, puis des sentiers locaux nous y amenèrent, en passant par la fontaine de Tonin. Une fois arrivé sur la piste, en levant les yeux, les barres rocheuses millénaires nous offrirent un spectacle grandiose. Nous prîmes le temps d'observer la chambre des Turcs et d'imaginer les bouleversements géologiques au cours des millénaires qui ont permis qu'aujourd'hui ce paysage s'offre à nous. La piste descendante bordée de vignobles nous conduisit facilement au domaine viticole de Cassan, puis à la chapelle Saint-Christophe surplombant la grandiose cascade du vallon de l'aiguille.

Cette petite chapelle Romane perchée au pied d'un rocher des dentelles, fut édifiée au XII^e siècle sur le

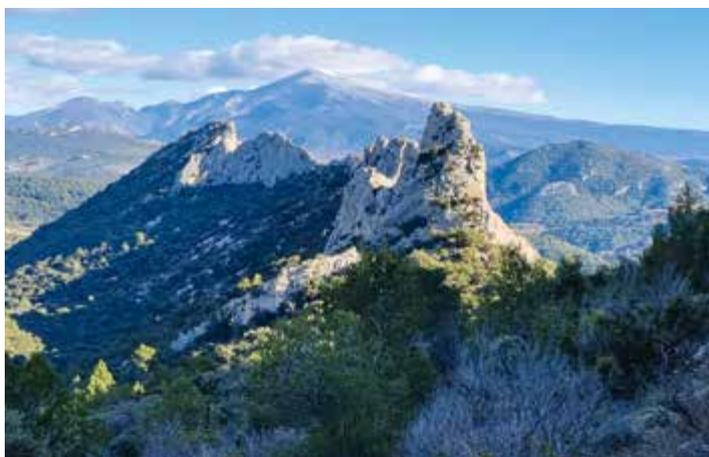


territoire de Lafare. Elle dépendait de l'abbaye de Saint-André de Villeneuve-Lès-Avignon.

Après une petite collation, nous sommes repartis par le sentier du vallon de l'aiguille en direction du col du grand Montmirail qui nous permit d'arriver après un bon dénivelé à l'emplacement du déjeuner.

Après les traditionnels échanges de friandises, nous voilà repartis en direction du col d'Alsau.

Au passage sur la piste nous n'avons pas manqué d'observer le vestige de la tour Sarrasine et rapidement nous sommes arrivés au belvédère. La centaine de marches pour arriver à la table d'orientation fut notre dernier effort, bien récompensé par une vue à 360°. Dans la descente vers le village de Gigondas, à l'embranchement de Vacqueyras, nous



avons évoqué la source qui coulait dans le frais vallon de Souiras. Cette eau rendue célèbre par ses vertus qui permis au siècle dernier la création d'un établissement thermal ou (Frédéric Mistral lui-même venait s'y soigner). Mais il fut abandonné pendant plusieurs dizaines d'années et aujourd'hui, il a été restauré en hôtellerie de luxe. ◉



Harley-Davidson à Malemort

L'« Américan Cruising » malemortaise, douzième du nom, s'est déroulée du 19 au 21 mai dernier sous un temps... humide, mais ce n'est pas un banal mauvais temps qui pouvait nous arrêter : si des enfants sont malades, ils le sont tout le temps et on ne peut pas se mettre à penser à eux seulement quand il fait beau !!!

Si nos visiteurs connaissaient l'engagement de l'association « HD Le Plaisir » et de ses motards généreux en faveur de l'enfance handicapée et malade, ils ont également accordé beaucoup d'attention à d'autres stands à vocation humanitaire dressés sur la place du 8 mai, au milieu des habituelles échoppes de tatoueurs, friperie, restauration, etc : la lutte contre le harcèlement scolaire et le soutien aux blessés de guerre, nobles causes s'il en est...



Évidemment, on a eu un peu moins de visiteurs du fait des intempéries, mais cela ne s'est pas senti au niveau des animations de qualité, de l'enthousiasme... et de la bonne humeur. Seul le « Run » (la balade moto de masse du dimanche matin) a dû être annulé.



Rendez-vous à l'année prochaine. Le beau temps revenu, nous compterons de nouveau sur l'action inlassable de nos bé-



névoles, et en particulier de nos Malemortais. Et surtout : encore merci à nos visiteurs pour leur

générosité qui ne se dément pas d'une année sur l'autre.

● VINCENT NEYRON





TCCM : une belle histoire, un futur prometteur

Le Téléthon avec conviction

Comme chaque année, le TCCM et le magasin Proxi se sont associés pour organiser une Tombola pour le Téléthon. Le tirage a eu lieu le 18 décembre 2022 en présence de Vincent NEYRON. Ce sont Jeanne VÈVE et Aude LE NAVENANT qui ont gagné les 2 paniers garnis.

Le TCCM a ainsi pu donner à l'Association Française contre les Myopathies un chèque d'un montant de 294 €, une belle somme pour une belle cause !

Noël sur papier dessin

Les enfants du club ont participé au grand Concours du meilleur dessin de Noël. Tous se sont appliqués et se sont laissés guider par leur imagination. Parmi les magnifiques dessins ainsi réalisés, trois en particulier ont retenu l'attention du Jury d'enfants. Bravo !

Le 23 décembre, le club a offert des sucettes au chocolat aux petits et grands gourmands.



Après l'effort, le réconfort

C'est à l'initiative de notre moniteur Thomas que le 4 février, pour fêter dignement la Chandeleur, que le club a proposé une animation. Plus de 30 enfants ont envahi le court à cette occa-

sion (les « petits » dans le gymnase et les « grands » à l'extérieur). Les membres du Comité de Direction, épaulés par quelques parents, ont encadré différentes activités. Les efforts physiques ont été récompensés par des crêpes généreusement garnies. Encore un grand merci à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le TCCM ouvre les portes de l'école

Du mois de janvier au mois de mai, toutes les classes (du CP au CM2) de l'école élémentaire Félix Gras ont pu bénéficier d'un cycle d'initiation au tennis. Unanimement, enseignantes et élèves ont apprécié l'engagement de Thomas et les ateliers qu'il a proposés. Nous adressons nos vifs remerciements à la Mairie de Malemort-du-Comtat qui finance intégralement ce dispositif (interventions + matériel).



Deux nouveaux terrains : what else ?

Les membres du Comité de Direction du TCCM sont extrêmement heureux et fiers de vous annoncer la construction de deux nouveaux terrains de tennis dont les travaux débiteront prochainement. Ces derniers seront implantés sur une partie de la parcelle qu'occupait le terrain de football.

Le 1^{er} février, une réunion de chantier s'est tenue in situ. Étaient présents : Vincent NEYRON (adjoint aux sports), François SALIGNON (adjoint aux travaux) qui représentaient la Mairie de Malemort-du-Comtat, Christine REYNIER la responsable





du développement des clubs du Comité 84 et Nicolas MAIGNAN ingénieur-conseil du service des équipements de la FFT, Danielle VERGOTE, Francis VERGOTE, Benjamin VÈVE et Ian MAGGS membres du Bureau du TCMC.

À cette occasion, les différents intervenants ont discuté de la faisabilité du projet sur le site même, à partir de l'avant-projet. Parmi les points évoqués : implantation des terrains, orientation, aménagement du clubhouse, revêtement du sol des deux courts, éclairage, parking, accès, etc. Enfin, le court actuellement utilisé par le TCMC le sera encore. Il servira aux cours collectifs ainsi qu'aux séquences dans le cadre du cycle scolaire tennis.

À fond compétè...

- Le 24 mars, 6 enfants (8-12 ans) du club ont participé à la 13^e édition du Challenge Sportif organisé par la Commission des jeunes du Comité de Vaucluse. Répartis dans deux poules, les enfants se sont rencontrés dans des ateliers nécessitant précision, concentration, adresse, agilité et esprit d'équipe.
- Le 25 mars, à l'occasion du tournoi double de LORIOLE-DU-COMTAT, le matin Claire et Ian se sont inclinés en demi-finale et l'après-midi, Thomas et Ian ont remporté la finale hommes. Félicitations aux quatre champions !
- Actuellement, le tournoi interne simples femmes / hommes et

doubles mixtes a lieu dans une ambiance joviale et sportive. Les résultats seront communiqués dans le prochain numéro...

ERRATUM (Malemort Info n° 57) : Le 12 juin 2022, Faustine G. a remporté le tournoi de CAROMB et le 18 juin 2022, Baptiste celui de CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE.

Bon vent Thomas !

Thomas, qui nous quitte, assurera les cours jusqu'à la fin de la saison sportive (juin 2023) puis se consacrera à de nouveaux projets professionnels. Nous le remercions sincèrement pour sa collaboration et nous lui souhaitons une excellente continuation. Un (des) nouveau(x) moniteur(s) diplômé(s) d'État sera/seront présents pour la rentrée 2023-2024.

La fête de fin d'année sera organisée le 17 juin à 17 heures Comme chaque année, ce sera l'occasion de clôturer la saison autour d'un apéritif dînatoire, après les remises de récompenses et résultats du tournoi. À suivre sur le site Facebook du club et dans les conversations WhatsApp...

Subventions :

Cette année nous avons obtenu une subvention financière du Département mais plus faible que les années précédentes.

La subvention régionale pour le tennis scolaire nous a été refusée (pas prioritaire), la municipalité a débloqué une aide exceptionnelle pour que ce tennis

scolaire soit réalisé.

Remerciements :

Le Comité de Direction remercie la municipalité pour son soutien financier sans lequel nous ne pourrions pas exister.

Il remercie également le magasin Proxi pour son aide active pour le Téléthon et sa participation financière à l'actuel tournoi.

Toute l'équipe du TCMC vous souhaite de très bonnes vacances sportives.

🟢 ARNAUD GAC, POUR LE COMITÉ DE DIRECTION DU TCMC



Composition du Comité de Direction (CD) :

Francis Vergote : Président,
Ian Maggs : Vice-Président,
Amandine Vincent-Boutin et
Danielle Vergote : Trésorières
Benjamin Veve : Secrétaire
Elodie Cortès, Elodie Nari et
Arnaud Gac : membres du CD

Pour nous joindre : Information sur le fonctionnement du Club :

Mail : tennisclubmalemort-ducomtat@outlook.fr

Sur WhatsApp et sur Facebook :
tennis club Malemort-du-comtat



DANIELLE VERGOTE À L'HONNEUR

Notre trésorière Danielle Vergote a été récompensée chaleureusement le 12 mai lors de la cérémonie des Trophées du Sport organisée par le département de Vaucluse.

Bravo et merci à toi Danielle, pour plus de 15 ans de bénévolat au service du TCMC !

● BENJAMIN VEVE



De beaux résultats pour le Judo Club Malemortais !

Depuis la visite du Père Noël en décembre au dojo de Malemort, les cours de judo se poursuivent.

Les Baby Judo continuent tous les mercredis de découvrir le judo. À travers des activités ludiques, nos jeunes judokas se dépensent en développant leur motricité autour des valeurs du judo et ils grandissent également de plus en plus dans leur pratique. Ils ont même réalisé leurs premières compétitions ! Les cours du mardi et du vendredi voient également nos pratiquants se perfectionner et apprendre de nouvelles techniques de judo, pour pouvoir les mettre en pratique lors des combats.

Ainsi, dans l'année, les compétitions s'enchaînent et les résultats obtenus apportent beaucoup de fierté à l'ensemble du club. En effet, Nathan (minime) a su se qualifier au champion-

nat régional se déroulant à Marseille où il a fini 7^e. Pour nos benjamins, Arthur finit 3^e à la dernière compétition départementale et Gauthier 2^e. Gauthier se qualifie ainsi pour le championnat régional qui aura lieu sous peu à Cannes. À un niveau plus local, nos graines de champion se retrouvent souvent sur la plus haute marche du podium. Un grand bravo à eux pour leur courage et leur régularité, ainsi qu'à leur famille qui les accompagne dans les différents dojos du département tout au long de l'année.

Enfin, durant les vacances de printemps, a eu lieu un stage multisport mêlant, chaque jour, le judo (bien sûr !) et un autre sport (boxe, tir à l'arc, badminton, athlétisme, ...). Ces moments ont permis de développer une entraide et une grande cohésion entre

les différents groupes, ainsi qu'un approfondissement de l'apprentissage du judo, que les enfants pratiquaient 3 heures par jour. Très



beau moment de partage pour les enfants du club.

Quant aux adultes, le groupe Taïso continue de faire transpirer tous les vendredis soir ses adhérents. Au programme, cardio, renforcement musculaire et assouplissements faisant travailler les corps dans une atmosphère détendue et très conviviale.

La fin d'année se rapproche désormais à grands pas. Le moment tant attendu du passage de grade se prépare. Les enfants verront ainsi le travail fourni durant cette année récompensé par le changement de couleur de leur ceinture mais peut-être également quelques surprises...

● AUDREY ET SYLVAIN THOMSEN





Les médaillés du groupe 1



Clémence



Wiame et Selena



Léo

PODIUMS DE LA DERNIÈRE COMPÉTITION BRAVO !!!



Loan et Lucas



Gauthier et Arthur



La chronique de Nicole

« Mais où est passé l'olympique malemortais ? » (1^{re} partie)

Où est passé le fleuron sportif de la jeunesse masculine, ce phénomène social qui enthousiasmait et faisait déplacer les habitants de notre modeste village sur le terrain du stade municipal et même lors des matchs « à l'extérieur » ? Pour répondre à cette question, nous avons essayé de remonter le temps car dans l'esprit des Malemortais de jadis, l'O.M, ça n'avait rien à voir avec Marseille, oh non ! L'O.M., c'était « leur » club, à eux, et quel club !..

Les débuts un peu incertains mais déjà conviviaux

L'O.M. existe à Malemort depuis la nuit des temps. En fait non, pas tout à fait, mais nous en surprendrons beaucoup en disant qu'il existe tout de même depuis 1927. Il fut créé pour la saison 1927-1928 et avait Édouard Flandrin (grand-père de Hubert JUSSIAN) comme Président. Pour la petite histoire, c'est Édouard FLANDRIN qui paya de sa poche l'achat en pépinière des cyprès qu'il fit planter en haie séparant le terrain de sport du chemin des Ferrailles ; cyprès que l'on tronçonna il y a seulement quelques années, au grand dam de ses descendants...

Les plus anciens joueurs de l'équipe dont on ait conservé le souvenir sont nés avec le vingtième siècle : ... ALLARY, Eugène BLANCHET, Raymond JACQUES, Ernest BENOÎT, Julien TONDUT, Robert et Raymond NEYRON, Régis BERNARD, Ernest PAYAN, Fernand VEVE...

Au cours de l'entre-deux-guerres, de Malemort, de cœur ou d'amitié, l'O.M ne cessa de pousser la jeunesse masculine à se faire de belles gambettes musclées dans le sport du ballon rond. Appréciation féminine subjective, mais les statuts du club, déposés en 1933, au fond ne disaient pas autre chose, prévoyant la nécessité d'avoir, par la pratique du football « des hommes robustes pour faire de la préparation militaire ». C'est qu'en effet de vilains



OM 1952



OM 1960

bruits de bottes nous venaient de pays limitrophes, outre Rhin, mais aussi de l'autre côté des Alpes, puis des Pyrénées...

À la création de l'O.M., on avait opté pour des couleurs de maillots rouges et noirs. Les années passant, l'O.M. viendra à en arborer d'autres.

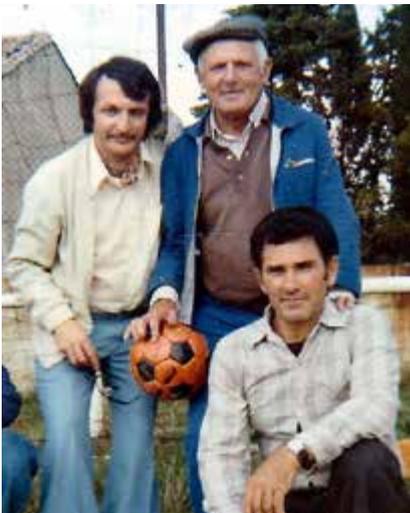
On ne refusait pas l'offre d'un riche sponsor réclamant en contrepartie des maillots d'une couleur particulière. L'O.M passa ainsi parfois du rouge au blanc, au vert et même au jaune canari !

Puis vinrent les jours néfastes de la seconde guerre mondiale... la mobi-

lisation de la plupart de nos joueurs. Ouvrons une parenthèse pour constater qu'en tous lieux, l'amitié et les liens sportifs créés ont joué un grand rôle dans le quotidien des soldats ou encore des déportés de la guerre qui cherchaient constamment dans leur entourage, suivant leur affectation, un visage, un nom connu, le camarade de club du village ou celui d'un joueur qui avait fait partie d'un autre club du « pays » – Mazan, Mormoiron, Villes ; ou même un « footeux » d'ailleurs ; la solidarité du football !

1946 fut une année de regain pour l'O.M. avec de nouvelles recrues dont André ALLÈGRE, les frères SORDO (Paul et Pierre), Francis ROUX et Étienne RUEL

Il y eut des saisons pleines d'espoir, mais également des saisons moins brillantes, dans le sport c'est tout à fait normal.



Attention ! Un Président peut en cacher DEUX autres : debout, Raymond RUEL et Jean COLMUTO, devant : Agostino STROLLO.

L'âge d'or du foot à Malemort

C'est en 1952 que l'O.M. repart sur de meilleures bases avec Maurice CONIL comme secrétaire et Marcel Laugier (le coiffeur) trésorier. La photo ci-contre (noir et blanc) date de ces années-là et on y voit encore certains footballeurs présents à l'époque de la fondation du club. Debout de gauche



1961-62 :

Debout de G à D : Fernand Vève - P.Tirat - J-P Neyron - G. Corrado - L. Martin - M. Corrado - G Borel
Devant : J. Estève - S. Maurizot - ?... - P. Colmuto - R. Ruel - A. Reynaud.

à droite : Germain JACQUES, Président, puis Régis BERNARD - Robert NEYRON - MERINDEZ (de Carpentras)- Raymond JACQUES - Ernest BENOÎT - Raymond NEYRON - Fernand VEVE, accroupis : VIALARD (de Carpentras) - Ernest PAYAN - Jean-Luc TONDUT - Francis ROUX - GIRARD (de Carpentras)

1960... Deux personnages dévoués sont aux commandes : Louis BLANCHET et Albert BENNADI. Ils sont les accompagnateurs de l'équipe sur la photo ci-contre (en couleur), avec « Manole » (Manuel) MARIN (béret). L'O.M., toujours en rouge et noir, aligne, comme joueurs : debout de G à D : Jeannot ESTEVE, J-Pierre NEYRON, Sylvain MAURIZOT, Loulou MARTIN, J.-Luc TONDUT, Jean PAILLON. Devant : Pierre TIRAT, Louis GUIBERT, Gérard BOREL, ... MEDESCHINI, Pierre COLMUTO.

Fernand VEVE marquera cette époque de son empreinte, tour à tour joueur (avant-guerre !), capitaine et animateur et pour finir après guerre : Président. Il sera resté fidèle à l'O.M. pendant plus de 40 ans.

Il est ainsi des présidents qui marquent leur époque (Germain JACQUES, Fernand VEVE, Albert

BENNADI, plus tard Raymond RUEL). D'autres, plus éphémères, ne durent qu'une ou deux saisons... Jean COLMUTO, lui, est un cas à part. Ce père de famille nombreuse ne joua jamais au football, mais il avait six garçons ! Les distractions n'étant pas très variées à Malemort à cette époque, il les inscrivit tous d'autorité « au foot » - ils seraient mieux là qu'au bistrot !-, et tant qu'à faire, il prit la présidence du club, succédant à Raymond JACQUES. C'est ainsi que l'on vit passer, souvent pour longtemps, des fois plus brièvement (avant d'opter pour un



Sur ce cliché :

4 des six frères COLMUTO qui jouèrent à l'O.M.
De G à D accroupis : Pierre et Félix.
Debout : Daniel et Robert, encadrant la nouvelle génération : Jocelyn, fils de Pierre.

club plus huppé) : Pierre (né en 1944), Gilbert (1945), Yves (1949), Félix (1951), Robert (1957) et Daniel (1959), certains d'entre eux étaient vraiment « bons », un ou deux autres un peu moins, mais Pierre était vraiment un « cas », lui aussi ! Doublement surclassé, il avait joué en équipe senior alors qu'il était encore cadet, en 1956, et même parfois : le matin avec l'équipe cadette... et l'après midi avec les seniors (on peut le révéler aujourd'hui, la FFF ne lui fera pas de misères, il y a prescription !) Il avait un pied gauche phénoménal (!) mais sera obligé d'« arrêter » en 74, à 30 ans, cheville brisée...



Puis, petit à petit, la nouvelle génération arriva, on vit le fils prendre la place du père. Jocelyn COLMUTO le fils de Pierre, par exemple... ou encore Gilles PAYAN, Gérard TONDUT, Marcou JACQUES... L'ambiance au club demeurait tout autant festive : déplacements en car, le dimanche, des joueurs, mais aussi des familles et supporters pour aller voir disputer un match « à l'extérieur ». Ambiance très chaleureuse mais un peu bruyante. Les saisons footballistiques se terminaient par des agapes monstres : brochettes, méchoui, pizzas

géantes (confectionnées par Loulou MARTIN dans sa boulangerie).

« l'heure de gloire » dans les années 1970

L'équipe accédera au « dessus du panier départemental » à partir de 1967 sous la férule d'Alain TOURNYAIRE, remarquable entraîneur-joueur, Carpentrassien d'origine mais Malemortais de cœur. Pendant ces années 1967-1975, cette équipe souvent considérée comme la meilleure jamais vue à Malemort, opérera régulièrement en « Promotion de 1re division de district » et accédera même, une saison en « première division », le « niveau un » du football vaclusien, en 1970-1971. Comme pour saluer cette ère nouvelle, un nouveau Président, en 1970, prend les commandes du club en apportant le dynamisme, la disponibilité, l'entregent d'un personnage qui aura tout fait, à Malemort dans sa vie – même élu municipal ! C'est Raymond RUEL, affec-



tureusement surnommé « la mouche » du fait de sa petite taille... Il avait été joueur de l'OM dès le début des années 1960. À l'époque de sa présidence, l'O.M. va pouvoir constituer une équipe de réserve opérant en 3^e division de district. On essaie de créer des équipes juniors, cadettes, minimes... Les pupilles jouent en USEP sous la direction de M. BENOÎT, le directeur de notre école. On tente même de mettre sur pied une équipe féminine ! Certains se sentant en surnombre s'en vont jouer au club voisin (et néanmoins ami !) de Mazan. Il ne faut donc pas s'étonner du nombre

d'adeptes du ballon rond au cours les années suivantes dans notre village : plus ou moins tout le monde !

L'encadrement se fait pléthorique à cette époque : Présidents d'honneur : M. le maire (Lézin JEAN) et Julien TONDUT (joueur dans les années 30). Président : Raymond RUEL - vice-Présidents : Louis RANDOULET – Luc MARIN. Secrétaire : Robert LEVALLOIS. Trésorier : Gilles PAYAN. Membres du bureau : Lucien CUOCO – Bernard BENOÎT – Maurice BERNARD – Fernand VEVE – Louis MARTIN (le célèbre Loulou, qui joue à présent avec l'équipe réserve)...

Entraîneurs : Alain TOURNYAIRE, puis François MARTY. Joueurs : Gilles PAYAN – Guy TENON – Serge ROUX – Alex ALBERO – Marc JACQUES – Gérard TONDUT – Vincent LUDDENI – Bernard AUZER – Paul BLANC – François NOUSSE - Alain FERRIER – François CUOCO – les frères TOURNIAYRE...

Deux évènements vont marquer ces années glorieuses : en 1971 d'abord, avec la fête donnée à Malemort pour inaugurer l'éclairage du stade (baptisé « Gustave RUEL », mort en déportation – grand nom du club). Si la Mairie avait fourni le matériel, l'installation, elle fut réalisée par les joueurs eux-mêmes !!! Et pour fêter cette prouesse, un match amical eut lieu le samedi soir suivant. A l'affiche : l'équipe fanion de l'O.M. : (photo du haut : J-C AGOSTINI – Gérard TONDUT – Alain FERRIER – Gilbert COLMUTO – Gilles PAYAN - Hervé CASTEL – Guy TENON – François NOUSSE – François CUOCO - Serge ROUX – Coco DUCLAUX) ... contre les membres du Conseil municipal (photo du bas : Alain SALIGNON – Alphonse AUZER – Pierre VEVE (maire adjoint) - André CASTEL – Félix NEYRON – André ERNESTINE – Raymond RUEL – Fernand VEVE (NDLR : « donc à huit contre onze ? »-)). L'Histoire ne dit pas qui a gagné et sur quel score ; dommage !.. Ensuite 1972 : le Challenge « Léo Lagrange » qui réunit des clubs de cette partie ouest du Vaucluse, sans

préoccupation de hiérarchie, selon le principe de la célèbre « Coupe de France ». Cette saison-là, l'Olympique Malemortais va se promener pendant plusieurs tours de compétition contre des clubs de son niveau en leur passant des cartons de fête foraine, avant de tomber sur du « dur » en demi-finale : Le F.C. Carpentras, dirigé par le célèbre Roger PIANTONI, qui opère en principe au moins quatre divisions au-dessus. Résultat : 3 buts à 1 pour... Malemort ! « Ce jour-là, tout le monde jouait comme des fadas ! » se souvient Gustave RUEL (neveu du joueur mort en Déportation, qui débuta au club en « minime » au début des années 1960... et faisait encore quelques « piges » en vétéran, vers les années 90). Meilleur buteur du club en 1972 (18 réalisations), il en « mit » deux à Carpentras. Et alors : Finale du Challenge Léo Lagrange : Olympique Malemort contre... Olympique Avignon ! Mais oui !!! l'O.A. qui s'apprêtait à accéder en division nationale II à cette époque. Qui aurait misé un Pata sur cette affiche ? Cette fois, il n'y eut pas de miracle : le score fut de 11

à 1 en faveur de l'équipe de la Cité des Papes qui permit tout de même aux Malemortais, geste élégant, de sauver l'honneur en les laissant marquer en fin de partie leur petit but.

Raymont RUEL, en petite santé, tira sa révérence en mai 1973, après 4 saisons intenses, remplacé à la présidence par Gilles PAYAN, élu à l'unanimité.

(À suivre dans notre prochain numéro : « de l'année 1974 à l'année 2011 »)

L'abondance de la matière et le souci

de notre Rédaction de collecter un maximum d'informations et d'en vérifier l'exactitude nous conduit à étaler sur deux numéros cette rétrospective ayant pour objet le Club de football de notre village. À ben leù ami lecteur !

Nos remerciements à Muriel RUEL, détentrice d'un bel album de souvenirs de l'époque 1960-1980 (photographies et coupures de journaux), réalisé par son frère Raymond, dit « la mouche », et qui l'a mis gracieusement à la disposition de « Malemort-Info ».

📍 LA RÉDACTION



1972 - En vert et blanc, peut-être la meilleure équipe de toute l'histoire du foot à Malemort. Debout : Gilbert COLMUTO, Gustave RUEL, Gilles PAYAN, Alain FERRIER, François CUOCO, Raymond RUEL (ent.) – Accroupis : Yves COLMUTO, Marc JACQUES, Gérard TONDUT, Guy TENON, Paul BLANC, J.-Claude UGHETTO

« GUITOU »...

Dans « le civil », on l'appelait Guitou, et plus souvent « Guitare », mais lorsqu'il revêtait sa tenue de gardien de but de l'Olympique Malemortais, il devenait « le goal volant ». C'est avec des étoiles plein les yeux et un grand sourire un peu nostalgique, que Guy Tenon évoque ses beaux souvenirs de l'OM.

Comme tous les petits garçons, il a commencé très tôt à taper dans un ballon, il jouait dans « l'aire du papé » au quartier Saint-Jean, sous le Castellan. À cette époque pas si lointaine, les jeunes se retrouvaient soit au ballon (on disait moins « le foot ») soit au café, (on ne disait pas encore « le bar ») chez Manole ou chez Pépito. Le football était le seul sport proposé à Malemort, pas encore de judo, de tennis, de gym, de yoga... Les moments de convivialité se passaient au village même si parfois, on partait en mobylette pour aller « ailleurs ».

Alors, « Guitare » s'est engagé dans l'O.M. comme de nombreux jeunes Malemortais dont il évoque les exploits : Alain Allègre, Serge Roux, Gérard Tondut, François Nousse, François Cuoco, Jean-Claude Gardiol, tous les garçons de la famille Colmuto,

Gilles Payan, Gustave Ruel, Alexandre Albero et ceux de Blauvac : Borel et Maurizot. Il parle aussi de Raymond Ruel, dirigeant très engagé, efficace et apprécié de tous. Le goal volant savait qu'il pouvait aussi compter sur de solides défenseurs de champ comme « Camembert » ou « Serge ».

On dit de lui : « il a été sans doute le meilleur gardien qu'on ait eu à Malemort ». Il était spectaculaire, courageux, il sautait comme un ressort, il volait vers le ballon, d'où son surnom... Sa témérité et la qualité « plutôt gravillonnée » du terrain de la zone de but lui ont valu quelques blessures, et quand il n'était pas là, l'O.M. risquait davantage de perdre et ça a coûté des points en compétition... TENON, c'était un « plus » pour l'équipe s'il était là, un « moins » dans le cas contraire...

Un dernier souvenir à ne pas dire trop fort : il arrivait - rarement nous dit-il - que la fameuse troisième mi-temps, précède la première. Le match était alors encore plus joyeux mais beaucoup moins efficace. Pas grave ! On s'amusait et c'était ça le but. 📍 B.V.

Méli-Mélo



1^{er} mai : fête des associations place du 8 mai,
Malgré un Mistral hargneux charriant des bouffées de pollens allergènes !

